

CENTRE DE DOCUMENTATION  
DES ARCHIVES DES ALPES-MARITIMES

TRIMESTRIEL

# RECHERCHES RÉGIONALES

(Côte d'Azur et Contrées Limitrophes)

---

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
5, AVENUE EDITH-CAVELL — NICE

**Numéro spécial LES JOURNEES CORSES 1980** P 3

**SOMMAIRE**

Méthode d'étude du matériel de broyage du Monte Lazzu Par Michel-Claude WEISS	P 4
La préhistoire et la protohistoire du Niolu Par Lucien ACQUAVIVA	P 10
La poterie néolithique dans l'Alta Rocca Par Janine de LANFRANCHI-FIRROLONI	P 14
Une sépulture de la fin de l'âge du Fer à Canula Par François de LANFRANCHI	P 17
Problèmes posés par les monuments circulaires Protohistoriques de la Corse Par Martine de FERETTI-BRUNSWIG	P 21
La fouille de sauvetage effectuée sur le site I Castellacçi Par Pierre NEUVILLE	P 25
Réflexions à propos de l'origine et de la disparition de quelques mammifères Par Alain GAUTHIER	P 29
Le destin historique de la Corse face à la Sardaigne pendant les conquêtes (VI <sup>e</sup> – III <sup>e</sup> siècles av JC.) Par L. FERRERI-ROLLIN	P 34
L'histoire quantifiée Dessein et réalisations sur la corse à l'Université de Nice Par José Gentil Da SILVA	P 38
Le contenu politique de la correspondance de Pasquale Paoli : la nation corse et l'état Français Par Mathieu MATTEI	P 41

**RECHERCHES  
REGIONALES**

---

**Alpes-Maritimes  
et**

**Contrées limitrophes**

**21<sup>e</sup> année**

**1981 – N°3**

**Juillet-septembre**

**77**

Les types de famille : élément d'histoire Par Mathieu MATTEI	P 45
Les groupes domestiques en Casinca, l'arrondissement de Bastia et l'histoire de la Corse au IXe Par Antoine MARCHINI	P 48
Une économie de cueillette contemporaine : la Castigniccia Par Mlle BERENI-GARNIER	p 50
Le laboratoire d'archéologie de la Faculté des Lettres de Nice et la Corse de 1977 à 1979 Par Pierre BEGNI	p 54
L'association Balanine d'études préhistoriques Par Roch Albertini	p 57
Comptes rendus	p 60

## NUMERO SPECIAL : LES JOURNEES CORSES 1980

La section d'histoire de la Faculté des lettres de Nice, soucieuse de faire connaître les travaux de ses étudiants les plus avancés, a organisé successivement des "Journées niçoises" et des "Journées corses", réunions scientifiques de haut intérêt qui permirent à de nombreux jeunes chercheurs de présenter les conclusions auxquelles ils étaient parvenus.

Les Journées corses se déroulèrent en mai 1980 à la Maison des Jeunes de Cateri. L'organisation de cette manifestation fut assurée par le professeur Fernande Ducat, aidée par l'Institut corse d'Etudes préhistoriques. Le professeur José-Gentil Da Silva et le professeur Michel-Claude Weiss tinrent à soutenir cet effort et présentèrent eux-mêmes des communications.

La revue *Recherches Régionales* est heureuse de s'associer au projet de la section d'histoire. Après avoir publié le compte rendu des Journées niçoises, *Recherches Régionales* consacre le présent numéro spécial aux Journées corses et reste ainsi fidèle à sa vocation, définie il y a vingt ans par ses fondateurs, Andrée Devun et Etienne Dalmasso : aider les chercheurs et diffuser les travaux universitaires de qualité.

Ralph SCHOR

**METHODE D'ETUDE DU  
MATERIEL DE BROYAGE DE  
MONTE LAZZU**

**par Michel-Claude WEISS**

Le site du Monte Lazzu, sur le territoire de la commune de Casaglione, culmine à une centaine de mètres de hauteur. Une plate-forme terminale plutôt réduite, propice à l'implantation humaine, domine légèrement des replats qui s'étagent à plusieurs niveaux. Vers l'ouest et en contrebas, un large éperon en terrasse surplombe un col constituant le passage le plus aisé entre la basse plaine du Liamone, au nord, et celle de la Liscia, au sud. De l'autre côté du site, un autre point de passage est à une altitude plus élevée.

L'aspect le plus spectaculaire du gisement est représenté sans nul doute par les éléments de broyage. Aucun autre site corse ne possède une aussi grande quantité de cuvettes et cupules creusées dans la roche en place ou dans des blocs mobiles et de molettes voire pilons. Le volume exceptionnel de ces documents confère au Monte Lazzu une place particulière dans la Préhistoire de l'île, pose le problème de l'existence d'un centre de meunerie préférentiel à l'intérieur d'une zone géographique donnée et permet de réaliser des études typologiques et statistiques difficiles à entreprendre ailleurs.

Une distinction doit être établie entre les cupules et meules creusées dans la roche en place et les cavités déterminées dans des blocs mobiles car les premières sont des vestiges pouvant faire l'objet d'une analyse topographique utile ; leur distribution doit être examinée avec soin. Par contre, leur datation sera assez délicate car ces documents n'apparaissent pas, pour le moment, dans des niveaux archéologiques. La seule façon de procéder consiste alors à faire des essais de concordance entre le matériel dormant et les broyeurs, ces derniers étant recueillis régulièrement à l'occasion des travaux en profondeur. Pour les meules creusées dans des blocs mobiles, l'examen de la répartition topographique ne donne que des informations peu sûres. En effet, ces pièces, même lorsqu'elles sont assez volumineuses, ont apparemment été déplacées, sans doute à plusieurs reprises. Mais, à l'inverse des cuvettes et cupules précédentes, elles se trouvent parfois fragmentées à l'intérieur de couches archéologiques, ce qui facilite grandement leur attribution chronologique.

EN fonction de ce qui vient d'être exposé, on comprendra que l'analyse du matériel de meunerie du Monte Lazzu passe par différents stades. Le premier d'entre eux n'est autre que l'étude du matériel dormant.

## **1) - LE MATERIEL DORMANT**

### **a) Les cavités en glace**

Les cavités creusées dans la roche en place (ou dans des blocs volumineux ou détachés de la roche mère) offrent deux aspects principaux : les unes tendent à la forme circulaire et sont de petites dimensions, les autres sont allongées, de forme généralement ovale et de plus grande taille. Dans le premier cas on considère avoir affaire à des cupules et dans le second cas à des cuvettes. Cependant, on dénombre entre ces deux catégories, à priori aisément identifiables, plusieurs cavités pouvant être interprétées d'une façon ou de l'autre. Leur attribution à l'une des deux rubriques nécessite l'examen d'autres données. Pour cette opération, la plus intéressante d'entre elles est l'indice  $\frac{1}{L}$  longueur  
**L largeur**

Quand cet indice est égal à 1, la forme de la cavité est circulaire ; plus il s'éloigne de ce chiffre plus la cavité est allongée. Si l'on établit un graphique simple avec en abscisse les indices de 0,1 à 1 et en ordonnée le pourcentage des cavités par indice, on obtient une courbe qui montre deux sommets très nets : un sommet à 0,4 (28.9.. et un sommet à 1 (11,27 %).

L'écart entre les deux sommets suggère que les deux formes sont indiscutablement distinctes. Mais le graphique laisse voir aussi, entre 0,7 et 0,9, une zone qui pourrait être rattachée indifféremment à la catégorie des cuvettes ou à celles des cupules. C'est là que se trouvent les cas litigieux évoqués un peu plus haut. Ils concernent des cavités dont la longueur maximum va de 13 à 47 cm alors que l'indice se tient entre 0,6 et 0,86.

La longueur des cavités est un élément non négligeable dans l'optique d'une telle détermination. Or, en dehors de deux exemples pour lesquels les indices sont de 0,92 et 1, la longueur des cupules incontestables est inférieure à 25 cm. PET conséquent, on partira du principe que tout ce qui a un indice 1 -supérieur à 0,85 (c'est-à-dire égal ou supérieur à 0,9) et une longueur maximum inférieure à 25 cm est considéré comme cupule. Inversement, tout ce qui a un indice inférieur à 0,85 et une longueur maximum supérieure à 25 cm est une cuvette. Lorsque les chiffres se confondent avec ceux indiqués un peu avant (0,85 pour l'indice et 25 cm pour la longueur), la donnée qui n'est pas à la limite guide le choix.

Dans les autres cas, et pour conserver une certaine homogénéité à cette analyse, c'est la longueur qui prime.

Ces définitions permettent de répartir la totalité des 197 cavités à peu près certaines du Monte Lazzu ; 160 sont des cuvettes (type E) et 37 des cupules (type C).

La profondeur des cuvettes rend compte de l'importance du travail de meunerie effectué. On ne saurait donc sous-estimer cette donnée. La profondeur absolue est assez trompeuse : une cavité de 5 cm de profondeur pourra être considérée comme faiblement creusée si sa longueur est de 50 cm et comme très profonde si elle n'atteint 10 cm. A la lumière de ce qui vient d'être exposé, on comprendra que la seule façon d'apprécier les variations de cette dimension consiste à calculer un indice de profondeur

**P (profondeur)**

**L (longueur)** et à isoler les classes naturelles correspondantes. Il sera possible alors d'attribuer les cuvettes à diverses phases d'utilisation.

Les indices de profondeur obtenus pour les cuvettes du Monte Lazzu vont de 0,02 à 0,35. L'établissement d'un graphique avec en abscisse les indices de 0,05 à 0,35 et en ordonnée le pourcentage des cavités par indice montre trois secteurs distincts dont deux (à 0,10 et à 0,20) marqués par un sommet très net de la courbe. Les trois classes qui se détachent vont :

- de 0,05 (ou 0,02) à 0,149 ;
- de 0,15 à 0,249 ;
- de 0,25 à 0,35

Ces classes se rapporteraient à trois moments de l'emploi de la cuvette :

- la première indique le début du creusement ;
- la seconde, une utilisation déjà notable ;
- la troisième, peut-être une phase d'abandon.

La classe 1 (de 0,0, à 0,149) compte 60 éléments (37,5 % de l'ensemble) ; la classe 2 (de 0,15 à 0,249), 79 éléments (49,37 % de l'ensemble) la classe 3 (de 0,25 à 0,35), 21 éléments (13,12 % de l'ensemble).

Il convient de noter enfin que le diamètre moyen (ou la longueur moyenne) des cupules est de 18,86 cm ; la longueur moyenne des cuvettes est plus importante (44,08 cm).

## b) Les blocs a cuvette(c)

67 blocs, pour la plupart en granite assez peu commun sur le site, présentent une ou deux cuvettes de grandes dimensions sur une face ou deux. Le calcul des indices **largeur**  
**longueur**

et **profondeur**  
**longueur**

donne des chiffres absolument semblables à ceux concernant les cuvettes en place. On remarquera avec intérêt que les indices de profondeur des deux cuvettes d'un même bloc appartiennent à deux classes différentes, l'une d'elles étant la classe 3.

La moyenne des longueurs réelles des bassins de ces meules du type C serait de 60,36 cm.

## 2) - LE MATERIEL ACTIF

151 ou 152 instruments de broyage (127 en surface et 24 ou 25 en stratigraphie), entiers ou fragmentés, ont été recueillis au Monte Lazzu.

La répétition de certaines formes nous adonné l'occasion d'esquisser une typologie des broyeur du site. Pour cette opération nous avons tenu compte de la forme générale des objets, des dimensions principales, du nombre et de la nature des surfaces d'utilisation.

### **Les six types définis ont des caractères très nets.**

a) Type I . Molettes de grandes dimensions, utilisables à deux mains, les plus petites à une main. La forme générale rappelle celle de la carapace de tortue.

b) Type II, Molettes à une seule main, de petites dimensions, employées sur la totalité de leur surface (faces et chants) ce qui constitue une modification complète du galet primitif.

c) type III Molettes à une seule main, à rapprocher du type II mais ne comportant qu'une surface d'utilisation.

d) Type IV. Instruments s'apparentant au type III quanta la forme mais dont les dimensions sont telles que l'objet ne peut pas être empaumé et doit être saisi entre le pouce, l'index et le médus.

e) Type V . Galets polyédriques à plusieurs facettes naturelles irrégulières dont certaines ont été employées.

f) Type VI. Outils utilisés comme pilons et accessoirement comme molettes, la fonction pilon restant toutefois la plus importante et résultant de la forme même de l'objet, grossièrement subcylindrique

### **3) - LES METHODES DE BROYAGE**

Nous avons procédé à des essais de concordance et d'utilisation. En définitive, trois possibilités d'association de matériel dormant et actif semblent exister au Monte Lazzu qui correspondraient à trois méthodes de broyage pouvant être appliquées au traitement de matières diverses ou destinées à l'obtention de produits de qualités différentes.

#### **a) Meules du type A - molettes du type I (méthode 1)**

Cette méthode convient à la meunerie de graines sauvages ou cultivées de petites dimensions, particulièrement aux céréales. D'un haut rendement, elle fournit rapidement une mouture assez grossière mais suffisamment fine pour la confection de bouillies ou de peste à galettes.

#### **b) Meules du type B (cuvettes) - molettes des types II, III et V (méthode 2)**

Les cuvettes, impropres au broyage des graines et des céréales, seraient plus particulièrement adaptées au traitement de matières plus volumineuses par l'action conjuguée du concassage et du broyage.

#### **c) Meules du type C (cupules) - broyeurs du type VI (méthode 3)**

Les cupules et les pilons (type VI) sont favorables au broyage des graines alimentaires assez volumineuses qu'il faut briser dans un premier temps puis réduire en farine, de fruits à pulpe dure, d'amandes, de glands, de noyaux.

Quant aux micro-molettes du type IV, il n'a pas été possible de les associer à l'un des éléments dormants décrits un peu plus haut. Elles sont nettement plus tardives que les autres broyeurs du Monte Lazzu et remonteraient à l'âge du fer

### **4) - LA DATATION DU MATERIEL DE MEUNERIE**

Pour la datation du matériel de meunerie du gisement, nous disposons des informations relatives eux travaux en profondeur.

Le matériel dormant et actif qui a permis d'isoler la première méthode de broyage de la station se tient uniquement dans les deux horizons locaux du Néolithique terminal.

Une constatation analogue peut être faite à propos des éléments actifs (molettes des types II, III et V) autorisant la méthode 2 ; cependant, les broyeurs II, III et V affectent essentiellement le niveau préhistorique inférieur.

La méthode 3 ne peut être située chronologiquement de façon précise car le seul objet en place évoquant un pilon est tout à fait original et n'est pas complémentaire des godets circulaires et de taille réduite. La seule information valable est d'ordre général : les cupules, dans tous les cas, coexistent avec les cuvettes B, ce qui implique une certaine parenté technique et donc une probable contemporanéité.

## 5) - LA POPULATION DU MONTE LAZZU

Il est assez tentant de tirer parti de l'abondant matériel de meunerie en place (les cavités des types B et C) pour essayer d'évaluer l'importance de la population du Monte Lazzu à une époque donnée.

Pour cela, il est indispensable de définir les grandes zones d'occupation naturelle du site (abri sous roche, plate-forme, petite terrasse, portion de terrasse développée) ayant pu accueillir chacune d'elles un groupe peu fourni susceptible d'employer un ou plusieurs ensembles de meules apparaissant dans un périmètre réduit. Le massif est du Monte Lazzu (seul endroit où ont été creusées les cavités en place) compterait dix-sept de ces zones liées aux activités de meunerie et à l'habitat.

L'estimation tient compte de deux critères : les possibilités d'habitat et les possibilités de meunerie.

Le premier critère est essentiel. Dans le cas d'un abri, on évalue simplement sa capacité. Pour une terrasse on suppose que la majeure partie de sa superficie supportait des structures d'habitat.

Le deuxième critère fait intervenir les cuvettes en place (les blocs à cuvette(s) sont malheureusement négligés car non attribuables à des secteurs géographiques précis). On admet avantagement qu'un utilisateur représente une famille élémentaire fixée à 5 personnes, qu'une cuvette est nécessaire pour chaque famille, que deux cuvettes accolées n'ont pu fonctionner simultanément et que l'indice dévoile trois phases d'utilisation (il est donc souhaitable, pour le calcul, de choisir la phase englobant le plus grand nombre de cuvettes et de s'en tenir seulement à ces éléments). Dans ces conditions, on arrive à un nombre total de familles situé entre 34 et 42, soit environ 38 (habitat) ou entre 82 et 86, soit environ 84 (moyens de meunerie). On aurait donc, si l'on met en valeur le premier chiffre, 190 habitants, et 420 si l'on prend le second.

Deux phénomènes peuvent expliquer cet écart : la durée de chacune des grandes phases révélées par l'indice P et regroupant sans doute plusieurs implantations, et la présence sur le site d'éléments extérieurs (occupant soit la grande terrasse occidentale soit un gisement voisin), le massif supérieur du Monte Lazzu étant alors assimilable à un véritable centre régional de meunerie.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue les limites de telles évaluations. Tout d'abord, les blocs à cuvette(s) n'entrent pas dans le calcul alors qu'ils sont très abondants (ils permettraient donc de grossir le deuxième chiffre). Ensuite, à l'origine de la plupart des éléments de la démonstration il y a une décision arbitraire. Ainsi, les indications obtenues doivent être considérées avec la plus grande réserve.

# **LA PREHISTOIRE ET LA PROTOHISTOIRE DU NIOLU**

**par Lucien ACQUAVIVA**

Notre sujet correspond à une réalité historique et géographique. En effet, le relief montagneux de la Corse a compartimenté l'île en de nombreuses unités régionales.

Du bassin de la Tartagine à celui de l'Ortolo, se succèdent un ensemble de vallées qui ont donné naissance à des communautés humaines bien individualisées. Les hauts bassins de la Tartagine, de l'Ascu, du Golu, regroupent les plus authentiques communautés montagnardes. Le plus important de ces trois bassins, le Golu, correspond à la vallée du Niolu.

La présence de l'homme au Niolu, est attestée depuis huit millénaires. Les conditions du relief peuvent expliquer l'attraction qu'a exercé cette vallée sur les groupes préhistoriques. En effet, la vallée est encerclée de toutes parts par de hautes barrières montagneuses. De plus, les voies de pénétration y sont rares. Aussi le Niolu deviendra très tôt une zone-refuge pour les populations menacées du littoral par de nouveaux groupes.

La plus haute occupation correspond au Néolithique ancien et est représentée au Niolu par un seul site, l'abri Albertini. Sa position, près d'un ruisseau, et au creux d'un vallon ombragé dans la zone de la vallée où les pentes sont les plus faibles, offrait à ses occupants des conditions favorables à une occupation durable.

L'abri Albertini appartient au groupe cardial du Néolithique ancien corse, dont le plus bel exemple est la station littorale de Basi. La particularité de ce groupe cardial réside dans le faible pourcentage d'outils en ossidienne et dans l'utilisation massive des décors à la coquille marine.

L'abri Albertini s'adapte à ce schéma, mais :

- il offrira une gamme d'outils relativement réduite : grattoirs, perçoirs, lames;
- il ne semble pas qu'il y ait eu de petits récipients. Les moyens de préhension ne sont pas assez variés (les anses funiculaires, les boutons perforés de Basi n'existent pas ;
- la gamme des décors est plus réduite : motifs linéaires simples soit à la coquille ou par incision.

Ces traits peuvent être considérés comme spécifiques au domaine montagnard, nous assistons à une multiplication des points d'occupation, à l'aménagement de sites défensifs sur butte ou éperons. Le Niolu, à l'abri de ses hautes barrières montagneuses, va servir de vallée refuge. Une vingtaine de sites seront ainsi fortifiés. Le matériel recueilli, principalement lors des fouilles de l'éperon fortifié de Marze, se rapproche partiellement des autres vestiges récoltés sur les stations défensives corses.

On énumérera brièvement les caractéristiques communes pour l'industrie lithique.

- Une forte représentation des lamelles obsidiennes, des armatures de trait à crans et pédoncule, des grattoirs, des pièces à coche. Nous noterons l'absence de haches polies. La céramique offre des formes et des décors plus originaux, qui rappellent ceux de la station du Monte-Grosso, près de l'étang de Biguglia.

- Les cordons simples sont bien attestés, des prospections antérieures font état de cordons à impressions digitées.

- Les motifs cannelés se retrouvent sur deux exemplaires combe au Monte-Grosso.

– Languettes, boutons, anses en ruban, constituent les moyens de préhension. - Les fonds sont uniquement plats.

Par contre, nous n'avons pas de décor incisé, de boutons perforés, et d'oreille comme pour la station du Tesoro dans le Cap Corse. Certains décors sont propres à Marze comme les boutons perpendiculaires au boni.

Nous n'avons pas trouvé d'indices suffisants pour conclure à l'existence d'une agriculture. D'ailleurs, l'existence d'une agriculture au Niolu, n'est prouvée que pour la période de l'Age an Fer avec l'analyse pollinique faite pour le site de Petra-Martarida, près d'Albertacce. Or, au Néolithique récent, il semble que l'agriculture soit un fait acquis pour toute la Corse.

Parallèlement au développement de la civilisation du Néolithique récent, le Mégalithisme prend son essor. Le fait mégalithique a touché le domaine montagnard, mais seulement la haute vallée du Niolu. Aucune trace de dolmen ou de menhir n'a été relevé dans celle d'Ascu ou la région de Caccia.

Le seul dolmen authentifiable est celui de Calacuccia. Il diffère nettement des autres dolmens corses par la disproportion de la table de couverture par rapport aux blocs-supports qui restent de dimensions modestes.

Quelques exemplaires de dolmens possédant des tables volumineuses. Les dolmens corses possèdent des dalles à supports, plus petites, régularisées et sélectionnées. Il pourrait s'agir alors d'une adaptation locale en milieu montagnard. La chambre funéraire étant vide, il n'a pas été possible de le dater le monument. Nous relevons des transformations similaires lorsque nous analysons le seul coffre reconnu dans les hautes vallées, celui de Sovezzia, commune de Casamacciuli. 13 dalles de granite le composent. La longueur totale est de 2 m pour 0,80 m de large. L'originalité de ce coffre réside plus dans ses dimensions que dans sa forme, les dimensions des autres coffres corses représentent souvent le double-, l'exiguïté de la chambre de Sovezzia impliquant l'inhumation d'un seul corps.

Menhirs et statues-menhirs sont tous localisés au lieu-dit Curnadoghja, sur la rive droite du Viru de Calasima, au pied d'un éperon fortifié. Ce petit complexe de mégalithes fut découvert en 1963, par M.C. Weiss. L'élément le plus significatif est la statue-menhir Curnadoghja I qui correspond au groupe des statues-menhirs non armées du nord de la Corse. Sa particularité est de posséder le seul pied en balancier de Corse. Par sa taille, 2,25 m, elle est à peu près identique à celles de Rennu ou d'Appricciani. Le site n'a donné aucun renseignement d'ordre stratigraphique et cela repose, une fois de plus, le problème de la datation. Le groupe de la Curnadoghja est à 30 m d'un sentier menant par la Bocca di Guagnerola aux pacages de la plaine de la Balagna. On ne peut ainsi écarter, l'hypothèse d'une relation entre l'érection de statues-menhirs et l'existence de sociétés pastorales.

La protohistoire est bien entendu attestée au Niolu. Malheureusement, nous n'avons aucun vestige concernant l'Age du Bronze. Nous ne connaissons que l'Age du Fer. A ce propos, nous pensons que le découpage en deux phases de l'Age du Fer (la première correspondant à l'importation de modèles étrangers, la seconde à l'assimilation des techniques et à la production de modèles locaux), est fonction des régions et pour les hautes vallées ne paraît pas être justifié. Nous tenons compte aussi de la lenteur de la diffusion des techniques nouvelles et de leur tendance à perdurer. Quels sont donc les caractères de l'Age du Fer au

Niolu 7 Tout d'abord, l'habitat. Il est clairsemé, il n'existe pas de Castelli ou de villages fortifiés comme ceux de Cucuruzzu ou Capula pouvant abriter une population forte de plusieurs dizaines d'individus. La nature de cet habitat est très changeante. Nous avons des abris sous auvent rocheux. L'espace est délimité par quelques structures de pierre. De même, à l'entrée est du village de Calacuscia, on a utilisé l'étagement des structures rocheuses du Castellu Rossu pour l'installation des habitats. L'analyse des habitats n'induit pas l'existence de grandes collectivités et suppose l'existence de structures sociales relativement souples.

Les activités devaient être plus diversifiées qu'aux époques précédentes. L'élevage est sans doute pratiqué. Le site de Petra ex-Margarida jouxte une voie de transhumance. L'agriculture aussi. L'étude pollinique des sédiments de ce dernier site ont mis en évidence la fréquence relativement haute des pollens, ce qui indique que les champs céréaliers étaient assez proches du site. Les conditions de vie ne sont guère enviables. La sépulture de Roja (à Castifau), a livré d'utiles informations : l'alimentation est déficiente avec une forte consommation de nourriture végétale, les efforts physiques nombreux. La marche occupait de larges moments de la vie quotidienne. L'étude des vestiges osseux a révélé la formation d'épines osseuses sur les rotules, trahissant de fortes tractions musculaires ou ligamentaires.

Le mobilier métallique est très rare et nous parlerons à ce propos, de diffusion régressive du métal dans le sens plaine-intérieur. Seule, la sépulture de la Parata à Lazzi a livré quelques vestiges métalliques sans grande originalité. Cette rareté du mobilier, nous l'avons constatée lors de notre étude de la sépulture de Roja, abritant plus d'une demi-douzaine d'individus ; la datation radiocarbone y donne 470 BC, c'est-à-dire la 2ème période de l'Age du Fer, à un moment où le métal se libère et se retrouve abondamment dans toutes les sépultures. Or, Roja le métal se réduit à deux petits frelents d'anneaux.

Le matériel céramique est bien attesté. Les gobelets, les tasses, les pots, les jarres, les cruches, constituent les modèles les plus courants. On a relevé plusieurs fragments à pâte feuilletée et dégraissant d'amiante, comparables à ceux découverts à Modria en Balagna, et datables de la 2ème période. Le motif de décoration le plus répandu est le cordon impressionné ou non. Mais dans l'ensemble, ce matériel ne révèle pas de création originale par rapport aux zones littorales.

Protohistoire du Niolu, nous noterions :

- l'acquisition mais aussi l'adaptation des techniques nouvelles par le milieu montagnard ;
  - une suite chronologique conforme aux grandes étapes du peuplement de la Corse, mais comportant quelques inconnues : l'Age du Bronze, le début du Néolithique récent;
  - une économie basée sur l'élevage, l'agriculture n'apparaît qu'à l'Age du Fer ;
  - des communautés privilégiant surtout les petits habitats ;
  - un outillage tiré de la roche locale, des formes céramiques simples avec une gamme de décors moins étendues, des sépultures toujours isolées des habitats, un phénomène mégalithique profondément transformé par le milieu-;
  - l'absence totale de pénétration romaine, ce qui prouve que les barrières montagneuses étaient très efficaces.

**LA POTERIE NEOLITHIQUE  
DANS L'ALTA ROCCA**

**Janine de LANFRANCHI FIRROLONI**

Le Pianu de Levie est connu par ses sites archéologiques d'un grand intérêt. Dans cette partie de l'Alta Rases., située dans le centre sud de la Corse, le Néolithique fut révélé par les fouilles de Curacchiaghiu à Levie (4.,1 Néolithique ancien au Néolithique récent), de Swa Alta a Paccionitoli (Néolithique moyen-récent), et de Capula à Levie (Néolithique terminal).

Nous avons retenu l'un de ces trois sites, celui de Curacchiaghiu, pour évoquer l'évolution des formes et des décors de la poterie du Néolithique ancien au Néolithique récent.

## **LE NEOLITHIQUE ANCIEN**

Deux faciès du Néolithique ancien méditerranéen à céramique impressionnée sont actuellement identifiés : le faciès cardial et le faciès poinçonne. Ce dernier défini à partir des documents mis au jour à Curacchiaghiu montre deux phases d'évolution : l'une ancienne, datée de 5650 av. J.-C., et l'autre récente, de 5350 av. J.-C.

La phase ancienne de Curacchiaghiu, caractérisée par ses armatures de trait en rhyolite et en silex, et la phase récente du Néolithique ancien, comprenant des armatures de trait géométriques en obsidienne, ont en commun une céramique poinçonnée.

Son étude a permis de déterminer deux groupes morphologiques distincts : les formes globuleuses et les formes à col, à fond rond et à anses à appendice. Ce type de prise résulte d'un courant maritime qui se précise. De la Corse au Portugal des jalons s'affirment : dans la province de Valencia au Portugal, dans l'abri de Chateaufort-les-Martigues en Provence, où elles sont associées au cardial mais aussi au décor poinçonné.

Le Néolithique ancien de Curacchiaghiu semble porté par deux courants : l'un, limite dans l'espace et dans le temps, n'est représenté que par quatre tessons offrant un décor "pseudo-cardial", imitant à la perfection les impressions réalisées à l'aide d'une valve de cardium ; l'autre, à céramique poinçonnée, à anses à appendice, caractérise l'ensemble du mobilier du Néolithique ancien de ce site.

Il existait donc au VI<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère un Néolithique I ancien méditerranéen où courant cardial et courant poinçonné se mêlent étroitement.

Par ses formes et par son décor poinçonné, la poterie de Curacchiaghiu permet de mettre en évidence ses affinités avec une production extra-insulaire connue dans le bassin occidental de la Méditerranée.

## **LE NEOLITHIQUE MOYEN**

Dans l'état actuel de la recherche, ce stade d'évolution, de transition entre le Néolithique ancien et le Néolithique récent, est encore mal défini en Corse.

À Curacchiaghiu, les cinq campagnes de fouilles de 1966 à 1971 n'ont pas permis d'identifier un Néolithique moyen.

C'est donc à travers l'étude du mobilier bien plus que dans la séquence stratigraphique que l'on perçoit l'évolution de la poterie.

Sur un seul fragment de vase, que l'on peut attribuer pour l'instant au Néolithique moyen, on observe une forme globuleuse plus allongée que celle du Néolithique ancien, un fond subconique et un décor composé de lignes incisées.

## **LE NEOLITHIQUE RECENT**

A Curacchiaghiu, la poterie du Néolithique récent (2980 av. J.-C.) pourrait être l'aboutissement d'un double courant technologique : l'un, offrant une poterie décorée ou non décorée, représentant l'évolution de la poterie traditionnelle ; l'autre, à céramique polie ou non décorée, étant apparemment une acquisition récente.

La céramique de tradition poinçonnée montre un motif ornemental composé de la double ligne de peints avec la ligne incisée. Le décor ainsi obtenu est une sorte de synthèse des deux techniques.

Sur un petit vase poli, on observe au niveau du diamètre maximum de la panse un décor parallèle au bord du vase. Il comprend la double ligne poinçonnée inscrite entre deux lignes incisées parallèles, aboutissant à un motif de forme ovale réalisé par la double technique poinçonnée et incisée.

La ligne incisée en zigzag, dont les espaces angulaires sont poinçonnés, se trouve sur un petit récipient montrant des cercles concentriques sur le fond. Ces motifs rappellent ceux d'Ozieri en Sardaigne. Les contacts entre les deux îles sont d'ailleurs bien attestés par la présence en Corse d'obsidienne provenant du Monte Arci (Sardaigne).

La céramique polie non décorée témoigne de nouvelles acquisitions.

Les récipients se distinguent des précédents par des parois extrêmement fines (de l'ordre de 0,5 mm d'épaisseur), par un polissage très poussé des parois et par des couleurs unies (brun très foncé).

La poterie de Curacchiaghiu par sa morphologie, par ses thèmes décoratifs, par le traitement de ses parois apparaît comme un document important pour une meilleure connaissance du Néolithique insulaire. Avec l'étude de l'outillage lithique, les divers stades d'évolution du Néolithique devraient s'affiner avec l'avancement de la recherche.

**UNE SEPULTURE DE LA FIN DE  
L'AGE DU FER A CAPULA**

**par François de LANFRANCHI**

Dans un abri sous auvent de la station de Capula (Levie), une sépulture de la fin du Ter millénaire avant notre ère fut étudiée en juillet 1975. Ce travail permet, sinon de résoudre tous les problèmes se rapportant aux rites funéraires de l'Age du Fer de la Corse du Sud, du moins de proposer quelques solutions.

## **1- LES PROBLEMES**

Les rites funéraires de la deuxième moitié du 1er millénaire avant J.-C. sont mal connus. Cela est dû en grande partie à l'absence d'informations accompagnant la présentation de documents associés aux sépultures. Or, sans indication sur les tombes, la position du ou des sujets, les diverses structures, il est impossible de tenter d'inférer le rite funéraire.

Pour illustrer ces propos et pour présenter concrètement les problèmes, nous retiendrons une étude personnelle faite à Lugo (Zonta).

### **1 - Les conditions de la découverte**

Lors du débitage Ces boules de granite qui couvrent le versant de Pinzalonu, les carriers détruisirent une sépulture. Il s'agit donc d'une découverte fortuite. Après avoir recueilli des documents (céramique et éléments de parure) et des vestiges osseux dispersés par l'explosion des mines, 'écrasés par les blocs et piétinés par les ouvriers, nous avons observé l'alvéole 04 se tenant le bloc. L'information la plus pertinente concerne la présence de cendres.

Les conditions dans lesquelles se fit cette découverte nous privent des informations majeures pour l'étude d'une sépulture.

### **2 - La terminologie**

Les os issus des sépultures sont rarement examinés par des anthropologues. Il n'est donc pas rare de rencontrer dans diverses communications, les termes de "crémation partielle", "incinération", "ustion" etc. De toute évidence, et surtout en l'absence d'informations relatives à la position préférence, de soumettre les os aux spécialistes pour qu'ils le fassent.

### **3 - l'étude des documents osseux**

Ceux provenant de la sépulture de Lugo furent soumis au Pr Rabischong et à H. Duday qui constatèrent une exposition partielle à la flamme. Elle n'a cependant pas suffi pour entraîner une disparition de l'architecture osseuse.

Un problème se posait donc quant au rite funéraire. Les atteintes du feu s'expliquent mal dans le cas d'une inhumation. Par contre, la bonne conservation des os et notamment ceux du crâne ne permettent pas d'affirmer que l'on aurait brûlé les morts.

L'étude anthropologique révéla la présence de trois enfants au moins, d'un foetus proche du terme et de Lieux adultes, soit en tout six personnes dont l'une d'elles serait nécessairement la mère. S'agit-il de plusieurs tombes individuelles ? D'une tombe collective ?

Cette tombe détruite par les carriers ne peut apporter aucune réponse pertinente. La solution à ce problème est à chercher ailleurs.

## II - LA SEPULTURE DE CAPULA

Sous un auvent rocheux naturel leurs structures furent mises au jour : un foyer et une sépulture. Elles étaient toutes deux occultées par des dalles qui les recouvraient.

### 1 - Le foyer

Cette structure jouxte la sépulture au nord, sur les 3/4 de sa longueur. Elle comprend six blocs de pierre entièrement inclus dans les couches 2 et 3, et délimitant une aire de forme rectangulaire à angles arrondis de 0,60 m<sup>2</sup> (1,20 x 0,50 m). Trois grandes dalles la recouvraient. Après leur enlèvement, un sédiment cendreux et charbonneux livra les tessons et de nombreux fragments d'os broyés, minuscules, de l'ordre de quelques millimètres. Au-dessous, une sole d'argile cuite et lissée s'inclinait vers le nord. Le pendage peut être attribué à un léger affaissement du sol, étant donnée l'importance du remplissage de l'abri. Par rapport au plan de référence 0, sa profondeur est de 0,97 m au nord et de 0,90 m au sud.

La chambre funéraire orientée est-ouest, également limitée par des dalles plantées de chant (7 au sud, 6 au nord), mesurait 1,70 m de long, 0,30 à 0,17 m de large (cette dernière dimension concerne la partie où se trouvaient les pieds). Des dalles reposant sur les montants fermaient la tombe.

Le corps allongé reposait sur le dos, tête à l'ouest et pieds à l'est. Les mains étaient croisées sur le bassin. La partie céphalique s'appuyait sur une masse granitique affleurant dans le secteur B1.

Les connexions anatomiques étaient conservées à l'exception de quelques DS des mains et des pieds.

L'état de conservation du sujet était relativement bon : cela peut s'expliquer en partie par la profonde modification du PH du sol. En milieu granitique, ce dernier est fortement acide. Le sédiment enrobant le squelette était presque exclusivement constitué par de la cendre et du charbon provenant du foyer. Cet environnement basique, apporté, a assuré une bonne protection du sujet.

Les nombreuses boules d'ocre (jaune, rouge et orange) recueillies dans la sépulture, et qui provoquèrent sans doute la coloration jaunâtre des os, ont pu intervenir pour une certaine part dans cette conservation. L'origine de ces substances est étrangère au contexte lithologique de l'abri, lequel est constitué essentiellement de granite. Elles ont donc été introduites intentionnellement dans la sépulture et elles font partie du rite funéraire.

Le charbon prélevé dans la sépulture (1) est une production du foyer. Il en est de même pour les minuscules fragments d'os et les tessons trouvés dans la sépulture.

Une pierre levée, aujourd'hui fortement penchée vers l'ouest se tenait à la tête du défunt.

(1) Gif 4616 à -30 cm : 2000 + 60 B.P., soit 50 + 60 B.C

Certaines anomalies furent constatées : une racine passant sous les deux pieds a perturbé la connexion de ces os ; le fémur droit présente une fracture en son milieu (probablement post mortem) ; le fémur gauche offre une fêlure sur toute sa longueur.

### **III - LE RITE FUNERAIRE**

#### **1 - La litière**

Si l'on admet la présence d'une litière au nord de l'abri, il faut s'interroger sur sa destination. Parmi les nombreuses hypothèses qui peuvent être avancées, nous en retiendrons deux : l'exposition du défunt ; le dépôt de viande ayant servi à la préparation du repas funèbre.

#### **2 - L'association foyer-sépulture**

Cette association est attestée pour la première fois en Corse. Le fait est extrêmement important puisqu'il permet d'expliquer la bonne conservation du sujet, les brûlures qui affectent certains os et la présence de restes de repas.

La cendre et les charbons incandescents furent introduits dans la sépulture. Au contact des braises, certaines parties du corps ont probablement subi des brûlures profondes qui ont atteint les os. Cette opération consistant à vider le foyer a dû vraisemblablement se répéter jusqu'au remplissage de la tombe et se prolonger après puisque les dalles occultant le foyer reposaient sur une couche cendreuse épaisse.

Foyer et sépulture furent fermés par des dalles. On peut donc considérer ce travail comme la phase ultime du rite funéraire. Le (ou les) repas peut avoir été pris par les vivants ainsi qu'en témoigne la grande quantité des mises au jour. Cela se fit non loin de la sépulture si l'on en juge d'après les restes de repas trouvés autour et dans la sépulture.

Mais, à l'hypothèse du repas pris par les vivants, l'on pourrait opposer celle du repas préparé pour le défunt. Il est difficile de retenir l'une de ces hypothèses plutôt que l'autre.

#### **3 - Conclusions**

Apparemment, le rite funéraire est complexe, mais, de toute évidence, il s'agit d'une inhumation. Le sujet est probablement une femme (l'étude anthropologique est en cours). Au-dessus, quelques fragments d'os pourraient être ceux d'un enfant.

Le foyer jouxtait la tombe. Ses productions ont directement ou indirectement altéré partiellement certains os. Les restes des repas et l'abondance des cendres témoignent de la durée de la "cérémonie" qui s'acheva par la condamnation du foyer et de la sépulture. Il s'agit donc bien d'un foyer rituel destiné à un seul enterrement.

A l'exception de tessons, aucun document n'accompagnait le défunt. Un vase tourné, très vraisemblablement importé fut mis au jour.

**PROBLEMES POSES PAR LES  
MONUMENTS CIRCULAIRES  
PROTOHISTORIQUES DU  
SUD-EST DE LA CORSE**

**par Martine DE PERETTI-BRUNSWIG**

Large sillon entre la chaîne de Cagna au sud-ouest et les plateaux d'Arapa et de Chéra au sud-est, la "dépression de Figari-Porto-Vecchio" se prolonge par deux appendices, l'un au sud-ouest vers Monacia, l'autre au nord-est vers Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio.

Sur les reliefs nommés "punte" dont l'altitude dépasse rarement 200 m furent édifiés ces monuments circulaires ou "castelli", de construction tumulaire. Il en fut recensé près d'une centaine dans la partie méridionale de l'île, essentiellement répartis dans le sud-est, le centre ou l'Alta Rocca, le Sartenais. Ces monuments s'insèrent dans un ensemble architectural méditerranéen englobant les nuraghesardes et les talayots des Baléares.

Les problèmes sont à la fois complexes et multiples, qu'il s'agisse de déterminer la date de leur érection ou d'explicitier leur destination. Au niveau de la recherche, on se heurte à des théories conflictuelles lorsqu'on s'attache à définir l'origine de ce courant de grands bâtisseurs.

L'une était soutenue par Roger Grosjean, qui, en 1954, commença ses travaux sur la Corse. Il donna l'appellation de "Torréens", d'après le site éponyme de Torre dans la région de Porto-Vecchio, aux allogènes qui auraient envahi la Corse au début du II<sup>ème</sup> millénaire (1600-1400 avant notre ère). Les "Torréens" seraient rentrés en conflit avec les populations autochtones, constructeurs de dolmens et de menhirs, avant de quitter l'île au X<sup>ème</sup> siècle avant notre ère. Il identifia ces "Torréens" aux Shardanes. Cette thèse est actuellement très discutée par divers archéologues.

Issue de leurs travaux, celle développée par Messieurs F. de Lemfranchi et M.C. Weiss, semble discerner la phase du Bronze ancien comme un degré supérieur du Néolithique terminal, puisqu'ils estiment qu'il n'y a pas eu de modification fondamentale du stade d'évolution du groupe antérieur. Cette démonstration est également retenue par Monsieur G. Lilliu.

La genèse de ces "castelli" s'appuie sur des hypothèses de travail et les problèmes relatifs aux datations exigent la plus grande circonspection quant aux possibilités d'interprétation. On peut, en effet, s'étonner des écarts chronologiques importants d'un monument à l'autre pour cette seule région du sud-est de la Corse.

Le complexe de Tappa, près de Sotte, fouillé dès 1960 par R. Grosjean donne une datation absolue de 2298 ± 110 B.C. A ce niveau furent retrouvés une grande meule dormante, quelques fragments de meules mobiles et broyeurs, ce qui tendrait à prouver que cette datation serait antérieure à l'érection du monument.

En 1961, à Ceccia (proche de Tappa), R. Grosjean prélevait des charbons de bois dans la cella, qui donnaient une datation au C 14 de 1333 avant notre ère, axée sur le Bronze moyen.

Enfin, le monument circulaire d'Araggiu, fouillé en 1967, appartiendrait au milieu du II<sup>ème</sup> millénaire, mais des constructions annexes du complexe offraient des datations différentes :

- foyer central de la chambre E 940      110 B.C.
- foyer A de la chambre N      550 - 110 B.C.

Il faudrait accepter l'idée que ces différents "castelli" furent édifés pendant toutes les phases de l'Ace du Bronze, mais l'absence d'un nombre suffisant de datation oblige à la plus grande réserve au sujet de l'édification ou de l'occupation de ces monuments.

Au problème quantitatif (3 datations pour Torre, 2 pour Tappa et Ceccia, aucune pour Bruschiaccia) s'ajoute un problème qualitatif : R. Grosjean parle de remaniements, généralement gênés, et, pour cette raison, fut dans l'impossibilité d'effectuer une fouille scientifique à Bruschiaccia.

Enfin, on déplore que les comptes-rendus des diverses campagnes de fouilles ne soient que partiellement publiés et que la description du mobilier recueilli demeure, dans sa presque intégralité, inédite.

A ces problèmes de datation s'ajoutent ceux de la destination des monuments.

L'analyse structurale prouve un manque d'homogénéité dans la conception de la réalisation.

Dans cette région sud-est de la Corse, les constructions sont effectuées au moyen de blocs de granite de taille variable. De volume cyclopéen pour Torre, exceptionnellement alignés en assise, ce genre d'appareillage est unique puisqu'à Tappa et Araggiu les blocs sont de moyennes dimensions, disposés sans ordre, avec seulement quelques inclusions cyclopéennes.

La conception des plans pose aussi un problème, car il n'y a pas de véritable uniformité. dalles, alors que les autres sont en général circulaires, à cella ou chambre, couverts selon le procédé de la voûte par faux encorbellement.

Face à ce problème d'analyse structurale, les théories sont multiples quant à la destination de ces constructions.

Pour R. Grosjean, ils ont une finalité culturelle, axée sur les rites funéraires soit par inhumation, soit par crémation (présence de foyers, de couches cendreuse, et pour Torre, de débris osseux calcinés). Il pense qu'il pourrait s'agir du Temple du Feu, avec des crémations d'offrandes et feux purificateurs. Les utilisations secondaires, imposées par la conjoncture, ne sont pas exclues. Ils auraient pu servir d'habitats de prêtres ou du clergé chargé du culte, de poste de guêt ou de refuge.

Pour Monsieur G. Lilliu, la forme et la construction du monument de structure tumulaire, les caractéristiques de la coupole faite de petits éléments, le développement radial des niches, sont autant de détails qui se rattachent à une tradition spécifiquement funéraire.

Destination funéraire ou habitat ? Aucune réponse satisfaisante ne peut être donnée, d'autant qu'un certain nombre de problèmes apparaissent quant à la viabilité de ces monuments.

En effet, leurs moyens d'accès ou de pénétration sont mal définis. Ceccia et Araggiu ne présentent aucune ouverture à la base du parement, ce qui laisse supposer à R. Grosjean qu'une échelle ou un plan incliné était nécessaire. Dans d'autres constructions, un court diverticule (à Torre) ou une rampe d'accès (à Tappa) se trouvent près de l'entrée. Ne pourrait-

on pas supposer que cette conception architecturale a pour but d'assurer une certaine protection en en compliquant l'accès ?

Les difficultés liées à l'interprétation, l'exiguïté de l'espace interne, le manque d'ouvertures, laissent tout de même à penser qu'une destination originelle pour un habitat paraît, pour certains d'entre eux, peu envisageable.

Il faudrait obtenir davantage de preuves archéologiques pour établir une genèse véritable de ces "Castelli" et définir exactement leur utilisation.

Avoir conscience de ces problèmes et les analyser est un premier pas vers la connaissance. Mais pour apporter encore d'autres témoignages ne pourrait-on pas envisager de coordonner un programme précis de prospections en vue de commencer de nouvelles campagnes de fouilles dans ces monuments progressivement grignotés par la nature et effrités par le temps !

**LA FOUILLE DE SAUVETAGE  
EFFECTUEE SUR LE SITE  
"I CASTELLACCI"**

**par Pierre NEUVILLE**

Le Site "I Castellacci" se trouve sur la colline du même nom qui culmine à 218 m dans la vallée du Réginu (rive droite). Cette colline se trouve, très exactement à sept kilomètres en plein sud du passage à niveau d'Ile Rousse et sur une droite reliant le site de Carcou à celui de la Mutola, à 4 km 800 de Carcou et à 2 km 600 de la Mutola,

Il s'agit d'un éperon rocheux constituant une remarquable position défensive. C'est pour cela qu'y fut construit un château à l'époque médiévale.

Cet éperon recèle un certain nombre de terrasses aménagées et d'abris sous roches. Une dizaine de cupules et cuvettes de diverses dimensions y ont déjà été dénombrées mais n'ont pas encore été étudiées.

La fouille de sauvetage a été effectuée avec l'autorisation de la Direction régionale des Antiquités, du 12 avril 1979 au 12 mai 1979, par les membres de l'Association Balanine pour les études préhistoriques. Elle a été entreprise, car l'étude de ce site s'est avérée indispensable et urgente, en raison de la menace que fait peser sur celui-ci l'installation, à proximité, de l'important chantier de construction du barrage de Codole, sur le Réginu. Par ailleurs, ce site présente de nombreuses analogies avec celui de latala, tout près, comme nous l'avons signalé plus haut, et dont il était peut-être dépendant. Et, il recèle, les travaux effectués jusqu'à ce jour le confirment, des vestiges d'occupations protohistoriques et probablement préhistoriques.

La fouille opérée sur une surface de 2mx2m a été implantée sur une terrasse située au nord du site et a permis de déceler une occupation moyenâgeuse et une occupation vraisemblablement protohistorique. Elle a été conduite sur quatre niveaux déterminés arbitrairement de 10 cm en 10 cm, la couleur du sédiment n'ayant pas permis de déceler de couches stratigraphiques. Les niveaux ont été" appelés : IA ; IB ; IC ; ID.

En surface, sous une faible couche de lichen, est apparue une terre assez meuble, très foncée, collante et de couleur brun noir. Très vite, elle est devenue charbonneuse, très compacte et bien plus fine dans la partie sud-est. Quelques racines sont apparues dès le début de la fouille.

Dès la deuxième couche la terre est devenue un peu moins collante. De nombreux petits cailloux ont fait leur apparition. Dans le secteur sud on a pu noter la présence de tuff.

Au niveau IC la nature du sédiment n'a pas changé mais des traces de charbon de bois ont été remarquées autour de la structure d'argile dont il sera question plus loin.

Au dernier niveau atteint (ID) le sédiment a commencé à se différencier nettement de la couche supérieure. Il est devenu brun-jaune-orange. La terre est devenue très friable. A la partie sud, est apparue une roche très friable car en très nette décomposition.

Au cours de ces travaux l'on a relevé 1096 vestiges divers, soit 1012 tessons de céramique, 67 fragments divers de roches, parmi lesquels il a pu être identifié neuf molettes, 15 fragments d'obsidienne dont deux retouches, l'un de 3 cm de long l'ayant été en dent de scie sur un côté.

Il a été également relevé un fragment métallique en état d'oxydation très avancé qui portait deux tétons, dont un a disparu en cours de manipulations et, enfin, un lambeau de cuir. Ces deux derniers vestiges ont été trouvés en IB.

La découverte la plus intéressante de cette fouille a été réalisée en IC. Il s'agit d'une importante structure en argile, malheureusement bouleversée par de grosses racines, dont la raison d'être n'a pu être déterminée avec certitude. Four ou foyer ?.. Elle a indiscutablement souffert du feu.

Cette couche d'argile atteignant parfois jusqu'à 5 et 6 cm d'épaisseur, parfaitement lissée sur le dessus, a été coulée à même le sol de l'époque. Dure et de couleur claire, en surface, elle devient de plus en plus friable et se colore de rouge vers le bas, ce qui est la preuve d'une forte oxydation. N'ayant pu être cuite avant la pose, la partie inférieure épousant très exactement le sol sur lequel elle repose, elle a pu servir, comme il a été dit, de foyer ou de four... M. Fabiani, potier à Occiglione, consulté s'est prononcé pour cette hypothèse.

Cette surface qui couvrait une superficie de 50 cm x 60 cm était très fragmentée ayant été bouleversée par les racines d'un chêne voisin mais aussi, peut-être, par les labourages à l'époque où le terrain était encore cultivé (déclarations d'un vieux berger).

Cinq fragments d'ossements ont été relevés. Il s'agit apparemment de dents d'animaux qui sont dans un état de désagrégation assez avancé.

C'est dans la couche IB que les vestiges ont été les plus nombreux: 47 objets lithiques sur 20 ; 3 fragments d'obsidienne sur 15 ; 543 tessons de poterie sur 1012. C'est également dans cette couche qu'ont été découverts le fragment de métal et le lambeau de cuir. Par contre on a pu relever 7 fragments d'obsidienne en IC et 1 en ID où l'on avait encore 135 tessons de poterie bien nue la roche en place occupait plus d'un tiers de la surface de fouille.

La céramique mise au jour, sur l'ensemble de la fouille, est d'une épaisseur variable. La plus grande partie étant représentée par des tessons de 6 à 8m/m. 15 pour cent sont cependant d'une épaisseur supérieure à 11 m/m.

La pâte est en grande partie assez grossière. Le dégraissant est essentiellement quartzueux. 21 pour cent des tessons sont lissés et le reste de surface très irrégulière. La couleur dominante est le rouge-brun. Quelques-uns sont d'un brun très foncé (15 %).

Les formes sont impossibles à déterminer avec précision en raison de la petitesse des fragments. Certains font cependant penser à des formes bombées assez pansues. Il a été dénombré : 11 éléments de fonds plats , 16 bords arrondis et 17 plats.

Les seuls décors trouvés sont : 4 cordons rectilignes bombés , 1 poinçonné en double rangée , 1 trait incisé et 1 carène.

Les moyens de préhension sont représentés par : 6 fragments d'anses, 7 boutons et une languette.

En résumé ces premiers travaux qui ont dû être arrêtés avant que ne soit atteinte la roche en place sur la totalité de l'aire fouillée ont permis de découvrir comme l'on a pu le constater de très nombreux vestiges.

Les fragments d'obsidienne, plus nombreux au niveau inférieur (IC), soit 7, contre 4 en ID, suggèrent l'approche d'un sol néolithique que ne semble pas démentir le niveau ID où l'on trouve encore 4 de ceux-ci, dont deux en lamelle.

Les quelques fragments d'os trouvés en ID et ID sont à priori sans grande signification.

L'importance des vestiges découverts attestant, avec la structure d'argile mise au jour, de l'existence de couches archéologiques, militent pour l'extension de cette fouille de sauvetage qui, menée à bien, pourrait apporter de précieux renseignements pour l'étude des civilisations protohistoriques et Préhistoriques de la Balagne.

**REFLEXION A PROPOS DE  
L'ORIGINE ET DE LA  
DISPARITION  
DE QUELQUES MAMMIFERES  
EN CORSE**

**par Alain GAUTHIER**

## **I - LES CARACTERISTIQUES DE LA FAUNE CORSE**

Les faunes insulaires, mammaliennes en particulier, présentent un certain nombre de caractères remarquables que je rappellerai en me servant de l'exemple corse.

**I.1 Elles sont pauvres en nombre d'espèces** : une vingtaine pour la Corse.

**I.2 Elles sont isolées génétiquement**, ce qui se traduit par un certain endémisme, d'autant plus prononcé d'ailleurs que leur isolement est plus ancien. En Corse, pour les mammifères actuels, il se marque tout au plus par l'existence de sous-espèces locales par rapport aux formes continentales. Le caractère le plus connu de cet endémisme est le nanisme.

**I.3 Le caractère archaïque** de certaines espèces est pour Joleaud (1925) une particularité de la faune insulaire. La tardive persistance dans l'île de la faune quaternaire des rongeurs fournit un exemple.

**I.4 Une connaissance imparfaite** de cette faune est la dernière caractéristique de la Corse.

## **II - LES LIAISONS ENTRE LA CORSE ET LE "CONTINENT" AU COURS DES TEMPS GEOLOGIQUES**

### **II.1. Les rapports Sud-Est de la France - Corse au Permien**

Les géologues admettent qu'à la fin de l'ère primaire (au Permien) la Corse était, avec la Sardaigne, réunie au continent européen au niveau des Maures et de l'Esterel. Au cours de l'ère tertiaire, vraisemblablement à l'Oligocène, "le microcontinent Corso-Sarde" s'est détaché de la future Provence et la Corse a subi une dérive antihoraire d'une trentaine de degrés Pour occuper sa position actuelle.

### **11.2. Le pont Africano-Sarde**

A l'occasion de la dérive précédente, un pont entre l'Afrique et la Sardaigne aurait pu s'établir au Miocène inférieur Thaler (1973) . Ce pont expliquant certaines particularités de la faune des rongeurs sardes à affinités africaines.

### **11.3. "L'assèchement" de la Méditerranée**

A la charnière entre Miocène et Pliocène, l'assèchement d'une grande partie de la Méditerranée a provoqué des bouleversements dans la géographie et il est vraisemblable que des communications ont dû exister avec les terres voisines de la Corse.

### **11.4. Le pont Toscan au Quaternaire**

Le Quaternaire est caractérisé par l'existence de périodes glaciaires au cours desquelles se produisent des régressions marines.

Celles-ci sont-elles susceptibles de permettre une liaison "à pied sec" entre la Corse et le Continent (s.l.) ? Des hauts fonds à - 410,- 430 m, existent entre la Corse et les Ides

Toscane. Les régressions dans les zones où elles ont pu être appréciées, ne semblent pas avoir dépassé -120 à -150 m. Par exemple, à l'ouest des bouches de Bonifacio des littoraux marins quaternaires submergés ont été reconnus vers -142, -150, -157 m par Ozer (1976).

Il faut donc faire intervenir un autre phénomène pour expliquer la présence d'une zone émergée entre le Cap Corse et les Ides Toscane, à savoir les déformations de l'écorce terrestre dans cette zone.

Des failles récentes ont été mises en évidence dans le canal de la Corse par Gabin (1970). Conchon (1975) a montré que dans la plaine orientale, des dépôts lagunaires distants de 3 km avaient subi une dénivellation de 24 m en 40.000 ans. Soit une déformation de 6 cm en 100 ans. "A cette vitesse moyenne, il aurait fallu environ 516.000 ans pour que le canal de Corse s'affaisse de -120 à -430 m" (Conchon, 1979).

Dans le cadre de ces calculs, l'émergence envisagée ne peut être que Quaternaire ancien (Mindel ou Gunz). Remarquons toutefois qu'il a été mesuré en Méditerranée les taux de déformations maximum de 20 cm pour 100 ans on peut aussi supposer que sur une distance horizontale plus grande (30 ou 40 km au lieu de 3), les déformations sont de plus grandes amplitudes. Ces deux constatations réduiraient l'ancienneté du "pont".

### **III - ETUDE DE QUELQUES ELEMENTS DE LA FAUNE MAMMALIENNE EN CORSE**

#### **III. 1 Les apports différents**

La faune quaternaire corse n'est pas homogène et les paléontologistes s'accordent pour invoquer plusieurs apports successifs.

Pour Toblen (1935), les espèces qui ont peuplé l'île constituent trois ensembles d'âges différents. A un fond ancien qui aurait émigré en Corse à une époque reculée (faune d'affinité Pliocène), serait venue s'ajouter une faune plus récente (faune Pleistocène). Puis l'homme, volontairement ou non, aurait complété la liste par des introductions (faune néolithique).

Pour Bonifay (1976), les affinités de certains animaux présents au Wurm montrent qu'ils dérivent de mammifères ayant migré en Corse au début du Pleistocène moyen. A la fin du Wurm, de nouvelles espèces arrivent en Corse peut-être amenées dans l'île par l'homme qui l'occupe aussi à ce moment là.

#### **III.2. La faune à caractères archaïques**

Nous étudierons ici uniquement le cerf de Caziot. Découvert par Deperet en 1887 à Nonza, il a été trouvé dernièrement à Macinaggio Ottmann (1954).

Le cerf de Caziot -*Nesolepoceros cazioti*, anciennement *Cervus cazioti* ou *Megaceros cazioti* - était un animal qui tenait du daim et du élaphe - par la forme aplatie des andouillers, caractérisés par une perche qui, ronde à la base s'aplatit assez rapidement et montre, de 8 en 8 cm, deux andouillers insérés à angle droit et dans le même plan. La taille ne dépassait pas celle du *Cervus corsicanus*. Il s'est maintenu tardivement dans l'île, puisque l'exemplaire de Macinaggio est estimé de l'interstade Wurm II - Wurm III.

### **III.3. La faune à caractères "plus modernes"**

Certains de ces éléments n'ont disparu que tout récemment. Nous nous intéresserons ici à deux d'entre eux : *Cervus elaphus corsicanus* et *Ursus*

#### ***Cervus elaphus corsicanus***

Il vit encore en Sardaigne et a disparu en Corse, à une époque très récente, aux alentours de 1970. C'est une sous-espèce de couleur assez sombre et de petite taille du cerf européen (taille à l'épaule 80 cm). Il aurait des affinités asiatiques en particulier par la présence d'un unique andouiller basillaire. Il n'est pas connu à l'état fossile en Corse.

#### ***Ursus arctos* (?)**

Les ossements découverts correspondent à un seul animal âgé et de petite taille. Il paraît avoir des affinités avec des fermes trouvées dans l'île d'Elbe d'Elbe, mais aussi avec celles décrites dans le Pleistocène algérien. Il n'est pas sûr (datation au C 14 en cours) qu'il s'agisse d'un fossile. IL paraît avoir eu une certaine abondance au XVe et XVIe siècles.

### **III.4. Le cas particulier de *Lagomys (Prolagus) corsicanus***

Il s'agit d'un animal connu depuis le Pliocène sur le continent et qui n'a disparu qu'au début des temps historiques en Corse et encore plus tardivement en Sardaigne (XVIIIe siècle ?). C'était un rongeur qui levait être intermédiaire entre le lièvre et le cochon d'Inde. "Il constitue un cas tout à fait exceptionnel de stabilité morphologique au cours d'une période où, par ailleurs, les mammifères se sont énormément diversifiés". Gasc (1969).

### **III.5. La faune à partir du Néolithique**

Elle voit persister certains éléments des faunes antérieures, mais peut être caractérisé par l'apparition des espèces domestiques : porc, chien, mouton, bœuf et par les rongeurs commensaux de l'homme : rat, souris.

## **IV - LE POINT DES CONNAISSANCES SUR L'ORIGINE ET LA DISPARITION DE CES FAUNES**

### **IV.1 Origine de la faune archaïque**

Les premiers représentants de cette faune auraient pénétré à la fin du Pliocène par le Pont Toscan et se seraient renouvelés au début du Quaternaire pour Sigogneau (1969). Selon Bonifay (1976), la migration a dû se produire au Mindel.IV.2. l'origine de la faune du quaternaire récent

Elle est beaucoup plus difficile à comprendre car, d'après l'hypothèse émise dans la deuxième partie, le pont Toscan a cessé de fonctionner très tôt au cours du quaternaire.

Y-a-t-il eu au cours de la dernière régression du Wurm une nouvelle possibilité de liaison ? La régression à -120 m le la mer (20.000 ans B.F.), a-t-elle permis en réduisant le bras de mer du canal de Corse, un passage à la nage de certains animaux ? Le pont Toscan est-il plus récent que ne le laisse supposer des calculs en définitive assez théoriques ?

Faut-il pour le *Cervus corsicanus* imaginer comme certains auteurs de l'antiquité (Polybe et Pline) une introduction volontaire et récente ?

Doit-on pour l'ours, invoquer une arrivée accidentelle, à la suite du naufrage d'une galère chargée d'animaux destinés au cirque comme le signale, sans y prêter foi, Forsyth-Major (1930) ?

### **IV.3. Les causes de disparitions des mammifères étudiés**

Pour les plus anciens, *Nesolepoceros cazioti* par ex., il est difficile d'émettre des hypothèses. Leur disparition paraît, en Corse, être antérieure à la présence de l'homme.

Par contre, le *Lagomys corsicanus* est encore vivant au IV<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. A-t-il été victime de la chasse ou de l'introduction de certains mammifères qui seraient entrés en concurrence avec lui ou l'auraient éliminé par prédation ?

Pour l'ours et le cerf, au contraire, le doute n'est pas permis. C'est l'homme qui est à l'origine directe de leur destruction. L'ours a disparu à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il constituait alors un concurrent redoutable pour les bergers. Le cerf, quant à lui, a cessé d'exister en Corse beaucoup plus récemment (aux environs de 1970), après avoir vu ses effectifs décroître au cours du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. La chasse et le braconnage tant pour se nourrir que pour se distraire, ont une large part de responsabilité dans son extinction, mais la modification de l'habitat, en l'occurrence la suppression des zones humides et du maquis sur le littoral oriental, a été une cause accélératrice de la disparition des derniers cerfs.

## **CONCLUSIONS**

Il reste bien des problèmes à résoudre avant d'avoir une vision cohérente de l'origine et du mode d'introduction des mammifères en Corse.

La solution de ces problèmes, dans la mesure où elle permettra de préciser les relations paléographiques entre l'île et les régions voisines, mérite une attention particulière.

Ce n'est qu'il la suite d'une collaboration étroite et de longue durée entre préhistoriens, paléontologistes et géologues... qu'il sera sans doute possible d'apporter des réponses plus satisfaisantes aux questions posées dans cet article.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Une bibliographie complète sur la Question a été publiée dans le numéro 32 Automne-Hiver 1979- du Courrier du Parc de la Corse. Les animaux disparus.

**LE DESTIN HISTORIQUE  
DE LA CORSE  
FACE A LA SARDAIGNE  
PENDANT LES CONQUETES  
(VIeme - IIIeme siècles av. J.C.)**

**par L. FERRERI-ROLLIN**

Si le destin de la Corse a dépendu de celui de la Sardaigne du VI<sup>ème</sup> au III<sup>ème</sup> siècles avant notre ère, c'est que les interventions étrangères en Corse ont souvent été fonction de l'intérêt porté à la Sardaigne. D'autre part, il est intéressant de souligner les différences importantes qui existent au niveau de l'histoire intérieure de ces deux îles.

Il est habituel de dire qu'avec les conquêtes du VI<sup>ème</sup> siècle, la Corse entre dans l'histoire ; on peut dire plutôt que l'histoire entre dans la Corse, en entendant par ce mot l'histoire internationale, celle des états méditerranéens puissants et organisés, autrement dit des étrangers à la Corse. En effet, ce ne sont pas précisément les habitants qui vont jouer un rôle pour leur propre compte mais l'île qui éveille les ambitions des états.

Au VI<sup>ème</sup> siècle, l'isolement de la Corse est rompu par les Grecs de Phocée de façon certes fracassante (puisqu'on aboutit à la fameuse bataille navale d'Alalia entre Phocéens d'un côté, Carthaginois et Etrusques de l'autre) mais relativement éphémère et surtout très localisée: une seule cité est fondée; sur la côte orientale, Alalia.

En revanche, en Sardaigne, les Phéniciens sont arrivés depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle au moins, et, au VI<sup>ème</sup> siècle, les Carthaginois prennent la relève d'une façon plus accentuée que les Grecs en Corse, c'est-à-dire en menant des opérations militaires contre les habitants de l'île, en fortifiant des centres phéniciens., comme Tharros et Nora, et en fondant des nouveaux centres sur les côtes, comme Olbia, ainsi qu'à l'intérieur (Monte-Sirai).

Il y a une coïncidence chronologique entre la bataille d'Alalia et la conquête militaire de la Sardaigne ; ces épisodes s'inscrivent dans une réaction carthaginoise contre la colonisation grecque en Tyrrhénienne. La main-mise sur la Sardaigne assure à Carthage des points d'appui sur ses lignes maritimes et permet l'exploitation des richesses en métaux de l'île. On ne retrouve rien de tel en Corse : pas d'expéditions militaires, pas de pénétration, mais un établissement côtier grec dans une île politiquement libre, c'est-à-dire où aucun puissant état de Méditerranée n'a encore assuré son emprise. Si les Carthaginois, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, "parlent de la Sardaigne comme d'un bien propre" (Polybe), la Corse demeure en dehors des territoires véritablement colonisés.

Il y a eu au cours du VI<sup>ème</sup> siècle, sinon des tentatives, du moins des espérances grecques sur la Sardaigne, connue pour sa fertilité. Les Grecs ont peut-être réalisé une installation en Corse faute de pouvoir le faire en Sardaigne, en tout cas parce que contrairement à sa voisine l'île de Corse était disponible.

Avec les Syracusains, l'activité des Grecs en Méditerranée revêt un caractère violent au cours des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles : opérations de pillage dans l'archipel toscan, actes de piraterie. La Corse est concernée par les luttes entre les Grecs de Sicile d'une part, les Etrusques et les Carthaginois d'autre part : un poste militaire grec sera installé dans le golfe de Porto-Vecchio, Portus Syracusanus, dont le nom est encore conservé au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère puisque c'est Ptolémée qui le rapporte. Cet établissement grec en Corse est suffisamment éloigné de la Toscane, donc à l'abri des Etrusques ; tourné vers la Sardaigne, il peut gêner le trafic maritime carthaginois. Le ravitaillement en blé de la flotte carthaginoise de Sicile a été assuré par le blé sarde aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, nous apprend Diodore. Nous voyons donc que l'exploitation économique de la Sardaigne est pleinement réalisée par les Carthaginois à cette époque, qu'en Corse il n'y eut que l'installation d'un poste, avec sans doute une garnison, par les Grecs de

Sicile. L'île a fait une nouvelle fois les frais des rivalités entre les puissances maritimes ; c'est son important intérêt stratégique qui amène la présence de tous ceux qui tentent de maîtriser une voie de passage en Tyrrhénienne, de contrôler une rive d'un détroit, ou de prendre part au commerce si important des métaux en s'imposant dans cette partie de la Méditerranée. Touchée par les commerçants, comme le révèlent les riches vestiges archéologiques de la nécropole pré-romaine d'Aléria, l'île le Corse ne connaît cependant pas de colonisation au sens plein du terme (peuplement, création de cités, activités économiques).

Pour ce qui est de l'histoire intérieure des îles du IV<sup>e</sup> siècle, un texte de Diodore fait mention de révoltes sardes contre Carthage. Ces révoltes ont-elles un lien avec les Syracusains ? Autrement dit ces derniers les ont-ils soutenues, voire suscitées ? On peut toujours dire que derrière une rébellion se cache un ennemi politique ; il s'agit plus vraisemblablement de combats des Sardes de l'intérieur contre les Carthaginois qui se l'accès par mer, ce que souligne Polybe quand il commente le second traité entre Rome et Carthage.

Pour la Corse, nous avons la mention d'une tentative romaine d'installation dans l'île au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. C'est un passage de Théophraste qui selon certains historiens correspond en fait à une époque antérieure et se rapporte aux Etrusques. Quoiqu'il en soit, ce texte nous fait soulever l'importance des bois de l'île pour les mets des navires ; surtout il révèle que les côtes sont désertées et semblent impropres à la fondation de colonies. En dehors de la cité d'Alalia, ouverte aux négociants méditerranéens, la Corse, à la différence de la Sardaigne, est encore peu connue, peu exploitée (sauf peut-être les Etrusques dans le Cap), et toujours politiquement libre.

Quant aux contacts qui ont pu se produire entre Corses et Sardes, un texte de Pausanias fait mention des Corses du nord de la Sardaigne "qui échappèrent à l'esclavage grâce au refuge qu'étaient leurs montagnes". Le passage d'une île à l'autre par le détroit de Bonifacio, aisément réalisable, a du être le fait de bannis qui ont cherché un refuge en Gallura. Dans le sens Sardaigne-Corse il a pu s'agir aussi de victimes des guerres entre clans, et par la suite des rebelles contre Carthage puis Rome. En l'absence de textes ou de témoignages archéologiques précis, le caractère des contacts entre les deux îles reste dans le domaine des conjonctures ; séparées par une douzaine de km seulement, elles ont constitué deux mondes très différents et se sent finalement ignorées. Au III<sup>e</sup> siècle le cours des événements "internationaux" va infléchir le destin des deux îles et les réunir pour cent siècles sous la domination romaine.

C'est en effet au cours de la guerre punique que les Romains sont intervenus militairement en Corse, et c'est parce qu'ils voulaient "prendre pied dans les affaires de Sardaigne" (Polybe) qu'ils se sont assurés d'une base en Corse. Il a suffi d'une seule campagne pour "prendre la Corse et la ville d'Aléria" selon l'épithète du consul vainqueur de l'année 259 av. J.C. ; mais les premières tentatives romaines en Sardaigne ont échoué à cause de la présence d'une flotte et d'une garnison puniques à Olbia et Sulcis. Il n'existe pas de mentions des forces rencontrées en Corse par le consul romain, alors qu' à un boetharque (chef de troupes mercenaires) est signalé par Polybe en Sardaigne au moment de la révolte des mercenaires en 238. C'est à la faveur des difficultés rencontrées par Carthage dans ces circonstances que Rome s'est emparé de la Sardaigne, de manière déloyale (ce que les auteurs anciens reconnaissent eux-mêmes). L'île sera rajoutée au traité de paix, mais la Corse n'est pas mentionnée, parce qu'elle n'était rattachée politiquement à aucun Etat. La Corse était facile à prendre, et les Romains ont profité d'un intermède pendant les opérations de Sicile pour y prendre pied, et disposer d'une base pour "les expéditions contre la Sardaigne punique.

Jamais une seule puissance n'avait eu jusqu'alors les trois grandes îles de Méditerranée occidentale sous sa domination ; mais Rome a réalisé à son seul profit la conquête de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne, et elle a seule dominé en Méditerranée.

Le III<sup>ème</sup> et le II<sup>ème</sup> siècles seront marqués dans les deux îles par des révoltes continuelles contre les Romains ; ceux-ci ne se contentent pas en effet de se fixer sur quelques points de la côte, ils entreprennent la conquête des zones intérieures et, jusqu'à la pacification, imposent de lourds tributs en hommes et en nature. Le caractère particulier **des** révoltes sardes, c'est la participation des Carthaginois à ces combats, dans le contexte de la 2<sup>ème</sup> guerre punique. Tite-Live donne un récit détaillé de ces événements et le nom d'un chef sarde, alors que la Corse est vouée à l'anonymat. Après l'échec de Carthage, ce sont les Sardes seuls qui combattent, et contre eux et contre les Corses. Les Romains doivent envoyer des troupes importantes, nécessitées par le caractère véritablement national des insurrections.

La Corse a été finalement réunie à la Sardaigne pour constituer la 2<sup>ème</sup> province romaine ; elle avait vécu à l'écart de sa voisine, mais comme son rôle en Méditerranée est dans une certaine mesure tributaire de la Sardaigne, leurs destins ont été liés.

**L'HISTOIRE QUANTIFIEE.  
DESSEIN ET REALISATIONS  
SUR LA CORSE A  
L'UNIVERSITE DE NICE**

## POURQUOI L'HISTOIRE QUANTITATIVE

L'histoire quantitative répond tout simplement à l'exigence d'exactitude qui est celle d'une science en épanouissement et chaque jour davantage populaire. Quantifiée cela veut dire juste, offrant une approximation plus grande de réalités complexes, une rigueur accrue dans l'étude de matériaux dont rien n'est négligeable, les phénomènes se répétant dans des conditions à établir soigneusement. Les méthodes s'élaborent graduellement, car l'Histoire est induction.

Depuis toujours l'homme a voulu quantifier afin de comprendre sans tomber dans le piège du subjectivisme, autrement dit en garantissant la communication de ses connaissances. De grands travaux individuels ont montré ce besoin d'être attentif à la totalité de l'information pour être correct. Ces essais ont l'immense intérêt de satisfaire une exigence épistémologique. Pour ne parler que du Monde occidental et de ses historiens depuis le Moyen Age, il en est ainsi chez Grégoire de Tours (vers 538-594) aussi bien que chez Isidore de Séville (636). Un égal souci d'exactitude habite les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle et les compilateurs qui les accompagnent et les suivent aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de même que les esprits de synthèse de la qualité du magnifique précepteur Bossuet (1627-1704), le doux et donc terrible Fénelon (1651-1715), l'inventeur de la "science nouvelle" Giambattista Vico (1668-1744), les "romantiques" largement compris jusqu'à Gustave Scholler (1838-1917), et les marxistes autant que l'école française d'Histoire dont nous ne citerons que March Bloch et Emile Labrousse.

Rappeler ces hommes et leur lutte pour l'Histoire, c'est dire la difficulté de rendre à celle-ci un sens, d'assurer un contenu à ce qui est appelé l'Histoire comparative par une de ces redondances dont nous faisons si grand usage. Ceci dit et reconnu, parler d'Histoire quantitative est encore redondance, presque un pléonasme comme évoquer "une maisonnée de fous et de poètes". En effet, pour certains, vouloir faire de l'Histoire quantitative est le propre du visionnaire. Parler d'Histoire quantifiée nouvelle manière et exigence constante de l'Histoire comparative, semble pour d'autres, exprimer la nécessité sinon la douce manie de confier à la machine ce qui dans notre mémoire est encombrant et laisser à l'ordinateur la communication de nos idées les plus élémentaires. Ce ne serait pas si mal. L'appel aux machines accompagna l'utilisation pratique de tarifs et de "barèmes" par les administrateurs de biens concernés par la donnée essentielle qu'est la durée même de la vie, les assureurs, les gens d'affaires. L'un d'eux, Gérard Malynes évoqua en 1622 la quantification du monde, entre Pascal, J. Bernoulli et Condorcet, grands auteurs de la mathématique des probabilités, de la doctrine du "motif de croire" et de la science du probable.

Quoi qu'il en soit, devenus disponibles grâce aux machines nous pourrions, soit ne penser à rien, soit penser autrement, j'allais dire, mieux, ce souhait des poètes qui ne seront plus des fous patentés ni des froids arrangeurs des mots. Mallarmé, Valéry, nous sommes avec vous.

## L'HISTOIRE QUANTITATIVE A NICE ET LA CORSE

Ayant à peu près dit pourquoi quantifier, pourquoi Histoire quantitative, qu'en avons-nous fait ? Les chemins qui s'ouvrent à nous concernent à la fois les populations et, est-ce différent, la communication, l'expression. Personnellement, nous avons étudié les marchands, leurs activités, et les monnaies dont ils ont été amenés à faire grand cas. Des jeunes chercheurs ont suivi cette démarche difficile mais qu'en l'empruntant ils sentent au cœur même de nos plus profonds soucis : le comportement face aux autres, grâce à des règles arbitrairement fixes, mais efficaces dans la protection des patrimoines, répondant pour certains au sentiment de sécurité et au besoin de survie. La thèse sur Bonifacio d'Antoine

Lourent Serpentine étudia à l'aide d'une documentation importante, les bases du pouvoir dans une ville méridionale, méditerranéenne. D'autres étudiants corses ont travaillé sur des sujets niçois, par exemple Henriette Strippe et Hucaette Antony, ainsi que Mathilde Casta-Pieve.

La survie étant le problème de tous, des responsables ont dit de l'homme qu'il est le capital le plus précieux, aussi bien Philippe II d'Espagne que Vauban ou Staline. L'école historique française, grâce au mathématicien Louis Henri, a ouvert la grande voie de l'utilisation des registres paroissiaux et de la nouvelle lecture des dénombremens. Les populations, les familles, les lignées et les individus, devinrent après 1958 un grand sujet d'Histoire. Parmi les travaux aboutis à Nice, un bon nombre concerne la Corse.

Nous avons ainsi apporté des connaissances nouvelles et de nouvelles perspectives à l'étude de l'Histoire de ce pays, à propos d'Ajaccio (Denise Dubost, maîtrise soutenue en 1974 et portant sur les années 1760-1800), Bastia (Noël Gaspari, 1978 : 1750-1800), Bocognano (Jean Vitale, 1978 : 1771-1818), Bonifacio (Antoine Laurent Serpentine, dans la thèse citée, 1978 1681-1815), Celenzana Restitude Guidoni. 1976 : 1755-1818), Montemaggiore (Jean Pellegrini, 1978 : 1773-1816), Ponte Leccia (Mathieu Mattei, 1977 1786-1926). Malgré la routine qui toujours favorise la monographie passe-partout, et la pression même exercée avec violence contre ces travaux ardu, malgré la conséquence la plus triste de ces résistances, c'est-à-dire beaucoup d'abandons, nous poursuivons. Des communications du plus grand intérêt en sont la preuve ici. Quand je parle de l'intérêt de ces apports, je veux souligner que leur niveau est digne de n'importe quelle réunion scientifique exigeant un savoir-faire rompu aux techniques actuelles. Les recherches que mène Antoine Marchini et qu'il vous présente, illustrent ce propos et comptent comme une belle page de l'Histoire de France, à partir de l'étude de la Casinca. D'autres recherches sont en cours, notamment sur Afa, dont nous pouvons attendre de très belles explications sur la vie corse, méditerranéenne, insulaire, française.

Dans ce cadre aussi se développent des analyses importantes quant au sujet et aux méthodes employées dans l'étude d'un corpus déterminé. Jean-Baptiste Marchini montre ici quelques résultats de son étude des correspondances paoliennes et qui se poursuit-elle aussi. Antoine Laurent Serpentine a fait dans sa thèse l'analyse systématique et très efficace des actes notariats concernant Bonifacio.

Il y a dans tous ces dossiers les premiers déments d'une véritable banque de données qui s'avèrera utile et commence à être réalisée, manière de démontrer qu'elle est dans nos moyens et que nous savons la préparer. Ces premiers pas d'une Histoire comparative corse, devant ouvrir sur une Histoire insulaire méditerranéenne, font notre joie parce que nous sommes un certain nombre à y croire. Il faut cependant que chaque village et chaque dépôt d'archives soit étudié, les registres paroissiaux là où il y en a encore, les actes notariés, afin que nous puissions passer à la véritable discussion des problèmes historiques, comparativement : qui sont ces populations de chaque pays, quels sont leurs moyens et leur manière de répondre au besoin de survie et de satisfaire le sentiment de sécurité. L'Histoire est cette réponse, car elle est l'avenir. Certes, nous ne faisons qu'affirmer les méthodes les plus fiables, exigées par la recherche scientifique précisément parce qu'il n'y a pas un autre moyen de servir cet avenir ni de donner aux jeunes, chercheurs la possibilité de décider, de créer, d'inventer. L'Histoire aussi est à ce prix, les jeunes chercheurs que vous allez écouter, lire, en seront les Historiens dans les vingt ans et à venir..

**LE CONTENU POLITIQUE  
DE LA CORRESPONDANCE  
DE PASQUALE PAOLI :  
PASQUALE PAOLI, LA NATION  
CORSE ET L'ETAT FRANCAIS  
(d'après les échanges de correspondance avec  
Choiseul 1765-1768)**

**par Jean-Baptiste Marchini**

L'exercice qui nous occupe vise à présenter, à partir des lettres échangées par Paoli et Choiseul entre 1765 et 1768, une page d'histoire de la Corse durant son indépendance. Ceci au travers de l'exploitation d'une documentation réduite mais caractéristique des états d'aine de deux hommes politiques importants, soucieux de défendre au mieux les intérêts de leur patrie.

Les documents étudiés se trouvent dans un numéro du Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, publié en 1886.

Il s'agit de 46 lettres, 27 ont été rédigées par Paoli et 19 par Choiseul, mais il semble toutefois utile de signaler qu'en quelques occasions un troisième interlocuteur se voit contacter, soit par Paoli soit par Choiseul : il s'agit de Matteo Buttafoco, émissaire corse et officier du roi de France.

Afin d'exploiter au mieux ces documents nous avons privilégié les aspects quantitatifs de l'information, en comptabilisant des types de sujets préalablement définis. Cette démarche permet d'appréhender les données avec à la fois une grande précision et une certaine souplesse, grâce à leur "réduction" en rubriques, elles-mêmes divisées en sections. D'autre part, afin d'atténuer le handicap d' à l'impossibilité d'adapter à toutes les lettres, une même trame de traitement, il a été nécessaire d'établir deux trames facilement comparables du fait de nombreux points communs.

En guise de préambule, il paraît nécessaire de définir les rythmes de cette correspondance. La période de plus forte activité se situe entre avril, mai et juin, tandis que les années les plus chargées, 1766 et 1767 (avec 15 et 13 lettres) se placent au cœur de la période des échanges épistolaires. D'un point de vue plus général, notons qu'en 1765, 1766, et 1767, c'est Paoli qui écrit le plus, tandis qu'en 1768 Choiseul l'égalise alors qu'apparaît Buttafoco dans la correspondance des deux hommes d'Etat.

Ces précisions ayant été apportées, passons maintenant à ce qui constitue l'intérêt principal de l'exercice. L'approche et le traitement des informations inspirent le plan suivant.

Dans une première partie Pasquale Paoli et la nation Corse seront l'objet d'un intérêt soutenu. La deuxième partie s'arrêtera sur Choiseul et l'Etat français, tandis que pour terminer, nous nous interrogerons sur l'efficacité li.1 dialogue instauré entre la France et la Corse ; ne s'est-il pas agi, tout simplement, d'un dialogue de sourds ?

## **I - PAOLI ET LA NATION CORSE**

Ne tenant pas compte des divers éléments de cohésion de la nation : la race, la langue, l'affinité religieuse, la géographie, les intérêts économiques, les nécessités militaires, simplifions le problème et considérons comme Renan qu' "une nation est une âme, un principe spirituel... l'aboutis serrent d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements."

Afin de poser définitivement l'analyse, il semble nécessaire d'ajouter que nous sommes confrontés à 103 apparitions de sujets (30 en 1765, 30 en 1766, 19 en 1767 et 14 en 1768) en 45 types de sujets.

A travers l'analyse de l'intensité d'apparition des types de sujets, s'affirme la prédominance de deux d'entre eux, présentant une caractéristique identique, puisqu'ils préoccupent Paoli durant les 4 années que dure sa correspondance avec Choiseul. Tous deux sont issus de la rubrique consacrée aux manœuvres diplomatiques. L'un se situant dans la section intitulée "autour des traités" émet des restrictions dans le cas d'un accord avec Gênes, il intervient à deux reprises. L'autre, placé dans la section évoquant les "rapports avec la France" intervient à 18 reprises, il s'agit des remerciements au roi de France pour son rôle

d'intermédiaire et de l'affirmation de la confiance que lui porte Paoli. D'autres sujets détiennent également une importance non négligeable.

Ainsi, avec 10 types de sujets, nous nous trouvons en présence de plus de la moitié des apparitions de sujets (54), dont 45 qui montrent l'importance des "manœuvres diplomatiques". Indépendamment du côté quantitatif de cette information, il semble utile de s'arrêter sur son côté qualitatif.

En 30 occasions les rapports avec la France sont évoqués ; ils nous montrent un Paoli très conciliant bien que ferme sur certaines propositions. Toutefois, l'évocation du besoin d'un protecteur pour la Corse et l'affirmation de sa fidélité au roi de France méritent d'être soulignées. Intéressons-nous maintenant à l'attitude de Choiseul.

## **II - CHOISEUL ET L'ÉTAT FRANÇAIS**

On peut dire de l'Etat qu'il représente une manière d'être de la nation ; il est construit par les sociétés à titre d'explication et de justification du fait social qu'est le pouvoir politique. Ceci posé devrait nous permettre de montrer que Choiseul, dans ses échanges épistolaires avec Paoli, utilise un langage différent.

L'étude de sa correspondance a permis de déterminer 43 types de sujets (pour 70 apparitions de sujets). Aussi, l'analyse de l'intensité d'apparition des sortes de sujets permet de constater, qu'à la différence des lettres rédigées par Paoli, aucun type de sujet ne se maintient en permanence. De même le total d'apparitions, par catégorie de sujets, le plus important ne s'élève qu'à 5.

Il affecte 2 sortes de sujets exprimés dans la rubrique consacrée à la "position de la France par rapport à la Corse", l'un présente : l'annonce de la volonté du roi de trouver une solution pacifique en Corse ainsi que sa volonté d'impartialité, il survient en 1765 et 1766. L'autre, dont on note l'apparition durant ces mêmes années s'attache aux conditions de l'arrivée et de l'installation des troupes françaises en Corse. Une rapide approche de l'importance des divers types de sujets montre que 11 d'entre eux englobent avec 37 apparitions plus de la moitié du corpus étudié. La majorité de ces sujets se placent dans la rubrique consacrée à la "position de la France par rapport à la Corse" et montre une France arbitre de la situation entre Gênes et la Corse, mais également soucieuse de se faire respecter. Deux autres sujets importants prennent place dans le cadre des manœuvres diplomatiques, et, plus précisément, concernent les rapports avec Gênes. Ils présentent certaines anomalies en évoquant à la fois un traité franco-génois et la crainte d'une manœuvre de Gênes pour doubler la France.

Ainsi, une constatation s'impose Choiseul se présente en arbitre impartial, mais contradictoirement, il exprime avec force la volonté française de se faire respecter, signe de la conscience d'être une puissance supérieure susceptible de régler les problèmes de la Corse d'une manière autre que l'accord pacifique signé entre Gênes et la Corse.

## **III - UN DIALOGUE DE SOURDS**

Au travers de l'étude des principales préoccupations de Paoli et de Choiseul dans leurs échanges de correspondances, des motivations différentes semblent, en quelque sorte, se dessiner. Le premier admettrait un accord avec

Gênes à partir des conditions émises lors de la consulte de Casinca en 1761, en y ajoutant certaines concessions ; de mime, il se montre conscient de la nécessité, pour la Corse, de se trouver sous la protection d'une grande puissance tout en conservant ses structures établies depuis 1755.

Le seconds qui représente la France, apparaît comme un arbitre maître d'un jeu dont il adapte les règles à sa convenance. En effet, il clame son impartialité dans les tractations entre la Corse et Gènes, mais se montre désireux de faire respecter ses troupes et ses ressortissants en Corse en utilisant des arguments proches du chantage (menaces de l'envoi de troupes, conseils pour rechercher des meurtriers).

D'autre part, un type de sujets peut intriguer, quant à ses sous-entendus ; il s'agit de la proposition française faite à Paoli (ou à son frère) d'accepter la propriété du régiment royal-Corse. Mais le problème, sans doute, le plus caractéristique semble celui de la revendication par la France de deux garnisons et du Cap Corse en cas d'obtention d'un accord. Pour Choiseul, il s'agit là d'un dû après le service rendu à la Corse, pour Paoli cette proposition est inacceptable car probable cause de guerre, de plus elle annulerait les efforts fournis par les Corses depuis 1755 dans leur lutte pour l'indépendance.

Malgré tout, Paoli se montre conciliant en admettant la possibilité pour la France d'obtenir la garde militaire de Bastia et San Fiorenzo tout en profitant de tous les avantages matériels dont elle aurait besoin en Corse dans le cadre de son commerce.

D'un autre côté, il est intéressant de noter que durant tout le temps des tractations, Choiseul pousse la Corse à suivre les directives françaises, mais l'épilogue signé entre la France et Gènes le 15 mai 1768 à Versailles Éclaircit définitivement la situation, révélant le vrai visage de la France qui, semble-t-il, a joué un double jeu.

A travers l'étude de ces correspondances nous avons pu montrer comment exploiter un certain type de documents en en qualifiant le contenu. Les résultats obtenus semblent mériter un approfondissement de cette méthodologie en l'élargissant à un corpus plus important et en affinant la problématique. D'un point de vue plus spécifiquement historique, l'approche de ce dialogue incite à voir un Paoli très dépendant des conditions géopolitiques dans lesquelles s'inscrit profondément l'histoire de la Corse.

Au demeurant, une question se pose : pourquoi la France a-t-elle réussi, sans que d'autres puissances aussi intéressées ne réagissent ?

Doit-on avancer qu'elle a profité d'un vide lors du renversement majeur constitué par la substitution de l'Atlantique à la Méditerranée comme centre des échanges ?

Lorsque la Méditerranée devient dépendante, victime de l'échange inégal, l'Atlantique et les Amériques occupent les énergies de la première puissance de l'époque, l'Angleterre, et la France, perdante sur le front américain, profite d'un vide en Méditerranée pour asseoir sa dimension territoriale et devenir un interlocuteur méditerranéen. Nous trouvons confirmation de cette hypothèse dans un texte de Lebègue de Villiers, secrétaire du comte Turpin, commandant Franilais de Bastia en 1768-69, un moment chargé d'écrire l'histoire de la Corse. Il s'exprime ainsi dans une de ses notes : "Il y avait malheureusement pour eux (les Corses) un Choiseul dans le ministère de Versailles. Il fit entendre au Conseil qu'il serait aisé d'obtenir de la République de Gènes la cession d'une Isle qui ne lui était qu'onéreuse et qu'elle était obligée d'abandonner de fait ; il la représenta comme une des meilleures acquisitions Qu'on put faire, comme une colonie fertile, excellente. Comme très propre à dédommager une partie des autres, surtout au Canada, puisque aux pelleteries près, on pouvait y retrouver tout ce qui venait de ce pays, principalement des bois de construction et des munitions de différentes espèces pour la marine, que la conservation n'en serait pas difficile vue la proximité, qu'en un mot, ce projet aurait le double avantage et de se ménager un point d'appui pour le commerce de la Méditerranée et de rater à la Grande-Bretagne qui prétendait y songer."

# **LES TYPES DE FAMILLE ELEMENT D'HISTOIRE**

**Par Mathieu MATTEI**

L'historien anglais P. Laslett a fourni un outil d'analyse des types de famille. Sa typologie, aujourd'hui largement adoptée par les historiens, offre l'avantage d'être une sorte de langage commun aux spécialistes de ces Questions et par conséquent permet des comparaisons internationales.

P. Laslett a dégagé six types de ménages subdivisés eux-mêmes en 19 sous-catégories et précise les combinaisons possibles à propos des familles souches et des frerèches. A propos de cette classification se pose le problème de son utilisation sur un exemple précis. Nous testons alors sa crédibilité. Des problèmes apparaissent lorsqu'il s'agit d'intégrer des formes de ménages particulières : les "frerèches".

La classification de Laslett nous paraît à ce propos insuffisante. A l'opposé de l'Angleterre, la Corse tonnait fréquemment ces associations culturelles et économiques. Aussi, nous a-t-il fallu faire des distinctions et dépasser sur ce point la classification de Laslett et les précisions apportées par Dupaquier et L. Jadin dans *Structure of household and family in Corsica (1769-1771)*.

Nous avons donc utilisé ces méthodes en innovant quelque peu (cas des frerèches) sur un cas particulier : *Mbrosaglia et Ponte-Leccie, Economie et société 1786-1926*. Nous analysons dans ce travail le passage d'une société agro-pastorale (1786-1818) à la naissance d'une nouvelle économie dans le temps (1906-1926) et dans l'espace (naissance de Ponte-Leccia en constatant le recul de la société traditionnelle notamment à Morosaglia). Dans un premier temps, nous verrons les types de famille prédominants dans l'ensemble, puis nous observerons les moments où cette prédominance est moins forte. Enfin, nous essayerons de savoir à quel moment de prédominance ou de faiblesse se crée Ponte-Lèccia.

#### - **Les types de famille prédominants dans l'ensemble**

L'analyse de la structure familiale à travers les dénombrements et recensements de 1786-1818-1906 et 1926 met en valeur la prédominance de la famille "nucléaire". Elle groupe environ 70 % des familles. Le nombre de "frerèches" baisse entre 1786 (25 5 des ménages) et 1906 (10 % des ménages). Nous assistons par contre à une poussée des familles "élargies" (11 % des ménages en 1786, 16 % en 1926).

#### - **Moments où la prédominance dans l'ensemble est moins forte**

Le début du Me siècle est marquant. On note une progression des familles "élargies" qui groupent successivement 12 et 16 % des ménages dans les recensements de 1906 et 1926. Ce mouvement s'opère à un moment où l'on assiste, à travers l'étude des professions des chefs de ménage, à la naissance d'une nouvelle économie. La situation économique apparaît donc dans ses structures, changée. Les types de familles le sont aussi.

#### - **Création de Ponte-Leccia : à quel nûment de prédominance ou de faiblesse ?**

Ponte-Leccia devient évident comme communauté en 1906 (recensement de 1846 inutilisable). Il apparaît à un moment où l'on décide d'échanger les produits de la société agro-pastorale. La mise en place du chemin de fer à la fin du XIXe et au début du Me siècle sera l'élément matériel déterminant dans le passage d'une société agro-pastorale "cloisonnée" à une nouvelle économie basée sur les échanges.

Ponte-Leccia se développe à un moment où la famille 'nucléaire' tend à baisser et où l'on constate dans l'ensemble une augmentation de la famille "élargie". L'économie change et la structure familiale se modifie. Les *familles* s'élargissent et de ce fait se renforcent. On vient un face à un nouveau mode de production. Cependant, cette mutation économique n'affecte pas complètement la structure familiale, conséquence d'un faisceau de mentalités. Les types de ménage que l'on trouve à Ponte-Leccia sont ceux du village de montagne Moroslia. La famille résiste tout de même à toutes ces pressions démographiques et économiques.

L'étude du comportement de la famille présente beaucoup d'intérêt dans la recherche historique. Elle permet d'apprécier les réactions de la cellule familiale face à de nouvelles données économiques et démographiques que nous constatons dans le temps et dans l'espace.

**LES GROUPES DOMESTIQUES  
EN CASINCA,  
L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA  
ET L'HISTOIRE  
DE LA CORSE AU XIX<sup>e</sup>**

**par Antoine MARCHINI**

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, en Corse, un épisode de l'histoire des rapports entre société locale et "monde englobant", porteur de changements économiques et démographiques, modifie les données de la "vie matérielle". A travers l'exemple de Vescovate en Casinca, on voit comment le groupe domestique, principal agent de l'économie paysanne, réagit à ces nouvelles conditions...

La production végétale croit puis s'effondre après 1870 et les cultures font place à l'élevage. La population donnait une évolution semblable et la fin du siècle inaugure une période d'émigration. Par l'intermédiaire du commerce, des marchés, les concurrences jouent en défaveur du paysan. L'arrondissement de Bastia, auquel appartient la Casinca, est directement impliqué dans ce processus né de l'intégration de l'île au marché national en formation. En 1827, il regroupe presque un tiers des échanges de la Corse avec la métropole, la moitié en 1921.

Les comportements changent. A Vescovato, la stratégie des chefs de ménages et leur "profil", ainsi que les dimensions et la structure des groupes domestiques, se modifient après 185e. Ils vieillissent : en 1906, un tiers des ménages est dirigé par des gens de plus de soixante ans (17,3 % en 1846). La production agricole est délaissée. En 1646, les conditions de l'économie paysanne type sont remplies : les groupes domestiques sont largement engagés dans l'agriculture (74,2 %) tandis que les artisans (9,3 %) ceux qui ont un lien direct avec le "monde extérieur" (état, marché...), les cadres du village et leurs auxiliaires, les commerçants occupent une place mineure. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les activités agricoles ne fixent pas les deux tiers des ménages. La division du travail s'accroît, les liens avec l'extérieur sont plus étroits. Le paysan devenu consommateur doit produire pour le marché, se spécialiser ou émigrer. "L'inactivité" se développe aggravant la dépendance.

Au temps de la montée de la vie et des choses, s'épanouit "l'esprit domestique", autour du mari, de la femme et des enfants, au sein d'une "famille nucléaire" plut et petite, toujours plus réduite (taille moyenne des ménages : 1769 3,9 personnes par ménages ; 1846 3,1) et dominant toujours plus (1769 : 73,0 % ; 1786 : 85,0 % ; 1818 : 88,1 %). Vers la fin du siècle, et avant la première guerre mondiale, le tableau est différent. Quand l'économie de marché cherche à imposer ses règles au "mode de production domestique", les gens se regroupent, resserrent les liens ; l'accueil de parents (ascendants, frères, sœurs, cousins, cousines...) se développe à l'intérieur de ménages plus gros (taille moyenne, 1906 : 4,2 ; 1926 : 4,1) et provoque le recul de la famille conjugale (62,5 % en 1906) au profit de structures complexes (familles élargies, ménages à noyaux conjugaux multiples, frêrèches 26,6 % en 1906).

Cet exemple, modeste et limité, laisse percevoir la famille, les groupes domestiques comme des structures qui s'adaptent à l'économie: et aux rapports sociaux en évolution.

**UNE ECONOMIE  
DE CUEILLETTE  
CONTEMPORAINE :  
LA CASTAGNICCIA**

**par M<sup>lle</sup> BERENI-GARNIER**

Nous ne saurions plus taxer aujourd'hui certaines pratiques économiques de l'intérieur de la Corse -comme celle de la Castagniccia- d'agriculture traditionnelle. En effet, ce que peut encore refléter d'activité notre région, n'est plus qu'une économie de cueillette : régression et non vestiges de ce que furent les anciens modes d'adaptation au milieu. Il est vrai que la rusticité des techniques observables laisserait à penser que nous sommes en présence de conceptions très anciennes. Il faut savoir, au contraire, que nous avons à faire à une certaine mutation, à un phénomène d'adaptation récent pour un milieu nouveau.

Un tel décalage dans le temps -et vis-à-vis du passé et vis-à-vis du présent- est le problème qu'il faut considérer.

Sur le plan de l'analyse, si nous considérons le fait banal que l'économie se développe à travers une concentration des pouvoirs, des capitaux, et des moyens de production, la Corse (déjà bien excentrée) se justifie encore de ce système par une concentration géographique qui, depuis un certain temps, s'isole de quelques îlots de fort développement agricole et urbain, gonflés au détriment de leur arrière pays respectif vidé de toute substance humaine, le sous-développement de celui-ci étant la condition logique et suffisante du développement de ces derniers.

## **LE PROBLEME FONCIER**

Par son originalité, il faut en effet le considérer pour l'un des facteurs de régression.

L'autonomie culturelle des sociétés intérieures par rapport à la politique nationale, avait créé ce certain jeu de coexistences juridiques. Et, chacun s'arrangeait très bien avec le langage officiel qui à peu de choses près savait se traduire par les mêmes pratiques traditionnelles. Ce don de la ré interprétation s'exerça surtout dans le partage des biens communaux. Rappelons encore le vaste réseau d'affiliation, propre aux exigences morales et à un certain sens de la propriété. L'amour de la terre, que nous évoquons rapidement, pose le cruel dilemme du problème foncier. Dilemme, en effet, car autant nous avons la capacité de nous "arranger entre nous" afin de préserver le patrimoine familial, autant les nouvelles conjonctures économiques, doublées de la ponction démographique, ne permettent plus l'application du droit successoral commun qui, contrairement à ses fonctions originelles, empêche désormais toute exploitation rationnelle. En effet, si l'indivision pouvait encore être la seule solution cohérente pour satisfaire cette "séparation du corps" que connaît l'émigration à attache, cette libération morale s'avère incompatible techniquement. Il va de soi que tout absentéisme signifie par l même absence des propriétaires, et par ce simple fait, le poids du système foncier est considérable.

D'autre part, l'état actuel du problème foncier doit faire face aussi à une pulvérisation de la propriété qui se justifiait encore au début du siècle, temps où la polyculture se réclamait d'un maximum d'aptitudes culturelles.

L'abandon de la châtaigneraie trouve son explication, en partie, entre cette pulvérisation et cet absentéisme qui bloque par manque de contact, l'obtention de contrats et de beaux écrits.

## L'ECONOMIE DE CUEILLETTE

Ce frein à l'entreprise, ce handicap, concerne beaucoup plus les jeunes qui **seraient** encline à une revalorisation du patrimoine. Car parmi les conséquences du problème foncier, il faut souligner que cette situation sut s'aménager certaines pratiques en contournant les difficultés. En effet, face à cette nouvelle civilisation, dont les besoins primaires ne réclament plus le même effort alimentaire..., le ramassage des châtaignes est en voie de disparition (à savoir que 3 % de la superficie totale est ramassée). Devant cet abandon de la récolte et la désertification de leur propriétaire, les quelques résidents restant, spéculant sur le porc, et désormais seuls maîtres de la montagne, ont réussi à remplacer le système agro-pastoral très intensif par un "élevage" très extensif. Il y a occupation du sol par animal interposé, qui vit sur le capital cumulé des générations antérieures, mais il n'y a plus d'élevage au vrai sens du mot.

C'est donc par le porc vagabond que tombent les barrières posées par le problème foncier. Le cochon est d'ailleurs le seul utilisateur de la châtaigneraie et en tant qu'animal errant, les problèmes d'élevage -de soin, d'apport alimentaire...- ne sont pas considérés.

Or, dans ce contexte agro-pastoral, face au châtaignier, il ressort que le porc est rentable. En effet, basée sur une faible production du cheptel, à partir de procédés très diversifiés et à moindre frais, à savoir pour la plupart sans apport alimentaire extérieur, sans abris... ce genre d'entreprise ne réclamant pas d'investissements considérables ne peut s'avérer que très intéressant en terme de plus-value.

Mais pour combien de temps ? Il faut bien voir que le problème de la châtaigne recouvre celui de l'élevage.

## ETAT DE LA CHATAIGNERAIE

Le Châtaignier, étendu sur 1000 ha reste encore le capital à préserver, de la Castagniccia. Seulement la maladie qui le ronge menace cet héritage. L'abandon des parcelles fut la première cause de cette affectation.

En effet, le châtaignier, en tant que fruitier, a besoin de la main de l'homme pour être nettoyé, émonde... Dans un deuxième temps le libre parcours des porcs n'est pas exempt de toute cause dévastatrice : leur impact sur les populations d'insectes et l'affouillement qu'ils exercent en période de famine laissent des arbres déchaussés, appauvris... souffrant notamment d'un manque d'azote, de la "maladie de l'encre" et surtout du "chancre".

La Castagniccia une terre désormais stérile ? La Castagniccia aura-t-elle des descendants ? La mort du châtaignier est lourde de conséquences qui laisseront derrière elles le souvenir de la "Civilisation du Châtaignier, de la "Terre du Commun", riche d'histoire et d'indépendance. Le terme actuel de la démographie: risque déjà de ne plus être reproductible. Entre résidents et non résidents, ses habitants font déjà figure de population symbolique.

Mais peut-on enrayer l'évolution actuelle ? Nous avons là un problème de choix. Tout projet qui se doit dans un premier temps de passer par une lutte du court végétal, peut être de deux ordres :

- d'un point de vue uniquement écologique et ce afin de préserver l'environnement et

peut être en vue d'une certaine pénétration touristique ; - ou alors suivie de la sauvegarde de la castaneiculture et sa production économique qui, seule, peut fixer une population active.

Nous nous confrontons ni plus ni moins à un problème de société, de qualité de vie qui, par négligence ou sous l'influence d'une certaine mode, d'un certain courant philosophique éphémère, peut engager un processus irréversible. En franc parlé, il s'agit de savoir si nous sommes enclins à investir dans l'avenir pour un futur d'assistés, alors qu'une action de lutte pour le maintien économique de la région et par la même sa civilisation se justifie chiffres en main.

Il est certain que cette option pour la production nous renvoie au thème du profit. Alors une économie sur quels produits ? Vers quels débouchés ? Avec quelles techniques ?

Dans l'état actuel des choses, les jalons posés par notre société traditionnelle restent encore nos meilleurs atouts. Bien-sûr, ils demanderaient à être aménagés selon les conceptions à l'ordre du jour. D'après expériences menées sur le terrain et en laboratoire, appuyées d'études de marché, notamment des cours de Rungis, nous sommes assurés qu'il y aurait une place à prendre sur le marché français avec les variétés corses de marrons. La distribution de la farine de châtaigne étant trop circonscrite, il est en effet, préférable de miser sur une intensification qui s'avère en pleine expansion. Il faut savoir que sur ce plan le marché est déficitaire (en marrons à confiser) et doit faire appel à l'étranger à savoir l'Italie et l'Espagne. Sur l'autre plan, la viande de porc transformée en charcuterie, assure déjà un profit non négligeable. Avec quelques aménagements dignes d'une exploitation et des dispositions pour bénéficier d'un certain label de qualité, il est prouvé que tous les espoirs sont permis. Insistons sur le fait que nos prévisions, qu'elles soient matière à boucherie ou à confiserie, doivent jouer sur le facteur de qualité contrôlée.

Si par ce biais, l'association animal-végétal peut garder son équilibre, les conditions de ce statut sont difficiles à appréhender. Elles demandent, outre les exigences matérielles, une somme non négligeable de concessions qui, pour certains, devront faire face à des conflits institués. En effet, si sur le plan objectif, le modèle relativement simple à aménager techniquement, il implique par contre un bond considérable dans un tout autre monde, un tout autre esprit. En fait, l'éleveur en question, face à lui-même, est désormais un être de solitude. Cette mise en commun d'efforts, cette proximité avec de nouveaux venus, forcément, qui vont en son sens le surveiller et indirectement l'obliger... vont à l'encontre d'un ordre établi.

Surtout n'oublions pas que ces projets ont pour première base la relance de la castanéiculture qui n'a plus son existence... Mais pour ce qui est de ce soi-disant élevage, qui vit seul et qui vit bien, ce bouleversement qui doit dans un deuxième temps lui être aussi bénéfique, n'a pas à première vue, beaucoup d'attraits, même s'il assure pour les générations suivantes la survivance des pratiques ethnoéconomiques.

Le problème sociologique est énorme. L'économie dont il se réclame ne pourra pas se faire selon le modèle pur qui la définit. Car la marche à suivre ne doit pas oublier le facteur temps à savoir qu'elle ne s'exercerait pas sur un terrain neuf mais déjà structuré. Le passé est ici présent et se joue de tout sens scientifique.

**LE LABORATOIRE  
D'ARCHEOLOGIE  
DE LA FACULTE  
DES LETTRES DE NICE  
ET LA CORSE DE 1977 A 1979**

**par Pierre BEGNI**

Depuis 1971, les étudiants de la Faculté des Lettres de Nice participent aux fouilles effectuées par M. Claude Weiss sur le site de Carcu et aux études poursuivies au laboratoire d'Archéologie à Nice. Après avoir évoqué le personnel participant à la fouille de 1977 à 1979, nous verrons les résultats obtenus sur le terrain puis l'exploitation faite à Nice.

Une dizaine de personnes ont été présentes sur le chantier de fouilles de Carcu au cours des années 1977 à 1979. Parmi elles, cinq venaient de Nice, des étudiants, et cinq vivaient en Corse, des lycéens, une étudiante, des adultes. Le tout formait une équipe cohérente et efficace qui a trouvé en outre un appoint complémentaire dans l'Association Balanine d'Etudes Préhistoriques.

Alors que le chantier avait W ouvert par un sondage en 1971 et mené tous les ans depuis 1973, il a été fouillé en 1977 6 m<sup>2</sup> sur 5 niveaux ; en 1978 6 m<sup>2</sup> sur 3 et 5 niveaux avec reprise de 2 m<sup>2</sup> précédents ; en 1979 2 m<sup>2</sup> sur 5 niveaux avec reprise sur 13 m<sup>2</sup>.

Le matériel relevé a été important en 1977 1178 tessons de céramique et éclats lithiques ; en 1978 2005 en 1979 2092.

Pour ce matériel les principaux vestiges relevés sont pour le lithique :

- des armatures de trait en obsidienne, rhyolite et, une fois, silex, perçantes, à pédoncules et ailerons, mais il y a aussi quelques armatures à tranchant transversal ;
- des perçoirs et des burins en rhyolite
- des molettes en granite ;
- des frapients de vase en pierre polie ;
- 2 haches en pierre polie privées de leur tranchant ;
- 1 morceau de fusaiole et 1 perle bionique.

Dans le domaine céramique on a trouvé des tessons avec décors caractéristiques -cardial, à cercles concentriques incisés, chevrons, impressions, incisions, cordons-, des moyens de préhension -languettes biforées ou anses en ruban-, des fonds de plats.

Simultanément, apparaissent des structures principalement sur deux niveaux. Sur l'un deux se trouvaient deux ensembles : un empièchement utilisant une banquette en place ; une ligne courbe faite de blocs de pierre à l'intérieur de laquelle était une concentration de pierres de petites dimensions auxquels s'associaient deux assemblages de gros cailloux qui semblaient correspondre à des calages de poteau. Le niveau suivant offrait une ligne de blocs assez importants constituant la limite d'un habitat à l'intérieur duquel des pierres de moyennes et petites dimensions étaient réparties de façon assez inégale ainsi que des fragments de charbon de bois.

Tout au long de la fouille a été tenu le "cahier de fouille" et ont été dressés des plans au 1/10 des vestiges lithiques ou de céramique et des structures.

Tout au long de l'année universitaire, les étudiants vont travailler sur ces documents au laboratoire d'Archéologie de la Faculté des Lettres de Nice, faire un fusionnement, une étude analytique et une ébauche d'interprétation. Le fusionnement permet d'obtenir pour chaque niveau et pour toute la surface découverte les informations du cahier de fouille et des plans au 1/10 des vestiges et des structures.

L'étude des plans, par niveau, permet de faire apparaître les zones de concentration des tessons de céramique ou d'éclats lithiques et de les comparer aux structures dans une étude globale d'interprétation de chaque niveau.

Parallèlement est abordée l'étude des vestiges eux-mêmes, leur tri, le choix des éléments les plus caractéristiques, l'analyse de ceux-ci. Toutes ces données peuvent permettre de définir un style et de le rapprocher d'autres styles définis sur d'autres sites.

Il est ainsi possible de se faire une idée de ce que fut le mode de vie des hommes du Néolithique qui habitaient alors le col de Carcu.

Une telle famille et une telle étude sont intéressantes pour les chercheurs de la Faculté de Nice et pour les habitants de la Balagne. Pour les premiers, c'est l'intérêt d'une recherche sur un terrain exceptionnel et neuf. Pour les seconds, c'est l'occasion de voir progresser l'histoire de leurs origines.

**L'ASSOCIATION BALANINE  
D'ETUDES PREHISTORIQUES**

**par Roch ALBERTINI**

L'association Balanine d'Études Préhistoriques (ABEF) a été créée il y a trois ans. Elle regroupe des personnes exerçant des activités socio-économiques très variées, des adultes, des adolescents et même des écoliers.

Si des Balanins ont éprouvé le besoin de créer une association archéologique c'est essentiellement à cause de trois raisons principales (a nascita d'un associu d'archéologia in Balagna autre cause Principale) :

- la conscience d'avoir une méconnaissance presque totale de l'histoire la plus lointaine de la région où nous vivons (a cuscenza d'Un cunosce micca abbastanza a storia a più antica di i nostri paesi)
- le désir d'apprendre à mieux saisir ce passé et faire partager le savoir acquis aux habitants de la Balagne (a vilunta di schjarisce issu passatu è di spiecallu à tutti quelli chi campanu un Balacna)
- le fait d'avoir constaté la présence de prédateurs venus de divers horizons qui durant l'été sillonnent notre région sans contrôle d'aucune sorte (a prisenza, l'estatina, di ghjente ghjunti d'altro cù zappe è zapponi per arrubbassi i testimoni di a storia di a nostra terra).

La présence régulière de l'équipe d'étudiants de l'UER de Nice dirigée par le professeur Weiss sur le site de Carcu Modria devait être l'élément déterminant amenant la création de l'ABEP.

Ce cheminement explique le choix des objectifs de notre association (scopi di u nostru associu) :

- intéressement des Balanins et particulièrement des jeunes au développement de la recherche préhistorique et protohistorique (interessà i balanini è sopra tutti i giovini à u sviluppu di e ricerche sopra à a storia di nanzu à a nostr'epica)
- initiation aux méthodes modernes de fouilles par l'organisation de chantiers de fouilles en Balagne (empara i metudi muderni di ricerca)
- organisation de campagnes de protection destinées à compléter l'inventaire des sites préhistoriques et protohistoriques balanins (organisassi per truvà d'altri lochi antichi di vita in Balagna)
- organisations de séances publiques se rapportant à l'archéologie (prumove rarchéologia où riunione d'infurmazione) ;
- organisation de dépôts de fouilles (creà qualchi dipositu per poneci testimoni trovi ind'è i nostri lochi) ;
- diffusion des résultats obtenus (publicà ind'è a stampa spezialisata i resultati).

Pour atteindre ces objectifs les membres de l'ABLY ont recherché des contacts dans le plus grand nombre possible de villages de la Balagne géographique, auprès :

- des personnes âgées qui détiennent toujours la mémoire du peuple,
- des bergers dont les déplacements en pleine campagne sont source d'observations topologiques,
- des municipalités et des foyers ruraux pour la surveillance des sites recensés ,
- des écoles pour un travail en profondeur de sensibilisation et de diffusion des connaissances.

Des renseignements utiles ont ainsi été recueillis sur les appellations en langue corse des lieux-dits : "Castelli, Castellacci, capi a i mori, petrali, grotte...". Ainsi, pour la seule année 1968 quatre nouveaux sites ont été identifiés. Les relevés de surface permettent d'y retrouver des fragments de céramique, des éclats d'obsidienne ou de rhyolite, des cupules, etc...

Une initiation au repérage de sites menacés a été faite en direction de plusieurs enseignants des écoles primaires, des interventions dans les classes ont eu lieu (à noter à ce propos qu'un élève est à l'origine de la découverte d'une implantation proche du littoral).

Une information auprès des médias a été entreprise, des articles avec photographies ont été publiés dans la presse régionale et une intervention en langue corse a eu lieu à Radio Corse.

Un dépôt de fouilles après accord de la Direction régionale des : antiquités est en voie d'être installé à Cateri. Le local rénové est mis à la disposition de l'ICEP et de l'ABEP par la municipalité de Cateri avec laquelle une convention a été signée cette année. Ce dépôt qui sera surtout un laboratoire de travail abritera également dans un second temps quelques vitrines et études donnant un aperçu des activités de notre association.

Les membres de l'ABEP participent aux campagnes de fouilles dirigées par le professeur Weiss en liaison avec l'UER de Nice. Outre le plaisir pris à cette collaboration, ces périodes de formation aux techniques de fouilles sont indispensables pour la préparation des chantiers propres à l'ABEP. L'an dernier en mai nous avons ouvert un chantier pour lequel un premier dossier a été adressé à la Direction des Antiquités de la Corse et dont nous poursuivrons l'étude en juillet.

Je terminerai en soulignant l'aide efficace qui nous est apportée par le. Société Archéologique de la Haute Corse sous l'égide de laquelle nous serons, je le souhaite, appelés à prospérer.

# **COMPTES RENDUS**

## **LES JUIFS DE SAINT-MARTIN-VESUBIE EN 1943**

Un épisode particulièrement dramatique mais jusqu'à présent peu connu (1) de la condition des Juifs dans les Alpes-Maritimes en 1943 vient de faire l'objet de la publication d'un livre par Alberta CAVAGLIONE (2), qui avait déjà traité en partie ce sujet lors du colloque "Le 8 septembre et la IV<sup>o</sup> Armée", organisé à Cuneo en novembre 1976. La préparation de ce livre a nécessité plusieurs années de recherche des documents et des témoignages, lesquels ont été par la suite confrontés avec beaucoup de rigueur afin d'éviter toute erreur numérique ou de datation. Outre le sérieux de la méthode, il est à mettre au crédit de Cavaglione la retenue, voire la froideur de son exposé, qui évite toute dramatisation abusive, tout effet spectaculaire dans la narration de l'exode. Les huit chapitres consacrés à la condition des Juifs sous l'occupation italienne, à la résidence forcée de Saint-Martin-Vésubie, à l'exode du 9 septembre, au séjour dans la Valle Gesso, au camp de Borgo San Dalmazzo, à la déportation du 21 novembre, à la participation à la Résistance italienne et au Comité d'Assistance Juive de Cuneo sont complétés par un index détaillé des 350 internés et déportés.

Saint-Martin-Vésubie avait été choisi par le gouvernement de Vichy, en 1942, pour abriter un centre d'assignation à la résidence des Juifs étrangers. Nous savons qu'au mois d'août, 222 d'entre eux en avaient été chassés pour cause de marché noir et refoulés sur Nice (3). L'arrivée, en novembre 1942, des troupes italiennes d'occupation contribua à renforcer la colonie israélite de la capitale de la "Suisse niçoise". En effet, les officiers supérieurs de la IV<sup>o</sup> Armée, en accord avec les diplomates puis avec les policiers transalpins, mirent un frein aux persécutions antisémites sur la Côte d'Azur mais, pour donner une satisfaction, future limitée, à leurs alliés allemands, décidèrent d'assigner à la résidence tous les Juifs étrangers en situation irrégulière à Vence, Saint-Martin<sup>1</sup> Vésubie, mais aussi dans les Basses-Alpes et en Haute-Savoie. Le village vésubien accueillit ainsi en 1943 trois cents familles juives, pour la plupart originaires d'Europe centrale et orientale, qui furent logées dans une douzaine d'hôtels et de pensions ainsi que, pour les plus fortunées d'entre elles, dans des villas et des chalets. Les logements étaient réquisitionnés par les autorités militaires, l'hébergement étant financé par le Centre d'Accueil de Nice. Les "résidents" devaient se présenter deux fois par jour au poste de police italien et n'avaient pas le droit de quitter le village à l'intérieur duquel ils jouissaient d'une liberté à laquelle ils n'étaient plus habitués. La place servait de lieu de rencontre et d'échange de vues, les visites étaient autorisées, une synagogue, une école et un hospice fonctionnaient, la vie culturelle était animée par de jeunes sionistes, un comité élu répartissait les fonds expédiés par le Centre d'Accueil de Nice. La crainte faisait place à la sérénité, favorisant la conclusion de mariages.

L'annonce de la capitulation italienne, le soir du 8 septembre; provoqua une inquiétude qui se mua rapidement en excitation ; la trêve était terminée, la chasse à l'homme reprenait. Le comité décida de se rallier à la majorité des "résidents" qui souhaitait accompagner en Italie le repli déjà amorcé de la IV<sup>o</sup> Armata, convaincue d'aller au devant des Alliés. Les départs s'égrènèrent du 8 à minuit à l'aube du 10, ils concernèrent plus d'un millier de personnes (1) qui suivirent deux itinéraires : le Boroncol de Cerise (2543 m.)-Valdieri emprunté par un groupe de 200, la Madone de Fenestre -col de Fenestre (2474 m.)-Entraque emprunté par la majorité. Le voyage fut mouvementé pour des citoyens mal équipés devant évaluer en haute montagne avec des chaussures de ville, des valises, des enfants dans les bras, qui durent

---

(1) <sup>1</sup> Il est à noter que la commune ne mentionna pas la présence, puis l'exode de q Juifs dans les réponses qu'elle fit l'enquête sur l'Occupation effectuée en 1948.

(2) *Nella flotta straniera. Gli ebrei di S.Martin Vésubie e il campo di Borgo S.Dalmazzo*, Edizioni L'Arciere, Cuneo, 1981, 179 pages.

(3) *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 7.8.1942

passer deux nuits à la belle étoile, subir le froid, la pluie et le vertige. Les survivants de cet exode le comparèrent plus tard à une "marche biblique", la Mer Rouge ayant fait place aux ravins du Mercantour. Les éléments de la G.A.F. (2) installés sur les cols firent de leur mieux pour aider les fugitifs dont beaucoup s'étaient débarrassés de leurs bagages. Après des haltes dans les premiers hameaux italiens, les arrivées s'échelonnèrent jusqu'au 13 à midi à Valdieri et Entraque, où elles suscitèrent beaucoup de curiosité. La majorité des fugitifs comprit rapidement le danger constitué par une trop forte concentration dans les deux villages de la Valle Gesse et commença à se disperser vers la plaine du Pô ou vers les vallées voisines afin d'éviter un coup de filet toujours possible de la part des Allemands installés à Cuneo depuis le 12. Ces derniers, informés de l'exode, décidèrent le 17, à Borgo San Dalmazzo, d'afficher des avis menaçant de mort tous les étrangers qui ne se seraient pas livrés avant le lendemain soir. 350 Juifs se rendirent et furent internés dans la vieille caserne des "Alpini" jusqu'au 21 novembre où un train déporta 330 d'entre eux vers Nice via Savone : par une curieuse ironie du sort, les auteurs de la "marche biblique" retrouvaient la Côte d'Azur quittée quelques mois plus tôt ; ils n'y séjournèrent pas longtemps : dès le lendemain, des convois les transportèrent à Drancy puis à Auschwitz, où seulement 9 survécurent à l'holocauste.

Jean-Louis PANICACCI

## **TOURISME ET COMMERCE (1)**

Parmi les communications présentées au colloque de Nice se détachent d'une part la recherche de critères permettant de discerner le plus finement possible l'impact du tourisme sur le commerce et, d'autre part, des exemples de l'évolution du commerce par le tourisme.

La cartographie, les histogrammes sont les éléments nécessaires d'une géographie comparée du commerce et du tourisme, mais la définition, la classification, l'analyse qualitative et quantitative des facteurs d'évolution jouent un rôle fondamental au plan méthodologique. Les divers variables reposent sur la détermination du caractère permanent ou saisonnier des commerces, l'aspect qualitatif -magasins banaux ou anomaux, types de clientèle, l'aspect quantitatif proportion de commerces touristiques en regard du total, et par rapport au chiffre de population.

L'étude du nombre de commerces touristiques (des commerces de luxe aussi), de leur évolution, de leur linéaire dans la ou les rues principales apparaît fondamentale à côté de la présentation du potentiel, de la capacité et de la variété de l'hébergement.

L'étude de G. Wackermann : Tourisme et évolution commerciale en moyenne montagne, s'appuyant sur l'Allemagne rhénane mais également sur des comparaisons avec d'autres massifs anciens -britanniques et français-, offre deux centres d'intérêt. Tout d'abord, les "méthodes d'évaluation des taux du chiffre d'affaires imputables au tourisme peuvent être affinées" grâce à la loi permettant aux Länder de lever une taxe locale pour favoriser le tourisme (2,5 à 4,5 % des apports touristiques). Sont assujettis, entre autre, les entreprises de transport liées au tourisme, les hôtels, restaurants, débits de tabac, les salons de coiffure, de beauté, les photographes, les libraires, fleuristes..., les établissements de cure, ainsi que les pharmacies, les médecins, dentistes et autres professions libérales. L'exploitation de cette taxe offre un outil d'analyse voire de prévision non seulement appréciée au plan fiscal mais aussi au plan économique général. En outre, elle permet des comparaisons entre régions et

communes similaires, dégage les caractères particuliers de l'essor touristique et sert d'assise à "la recherche des profits spatiaux en matière commerciale".

L'autre centre d'intérêt réside dans le rappel de l'évolution à partir de 1960 (voir aussi G. WACKERMANN, *Tourisme et commerce, dans deux stations moyenne montagne rhénane : la Bresse (France) et Hinterzarten (R.F.A.)*).

Alors qu'auparavant les lieux de cure reconnus par les assurances sociales étaient l'élément dynamique, l'évolution post-industrielle tente de rapprocher les stations de cure des autres cités, aussi bien en ce qui concerne le linéaire des façades de commerce, que l'âge et la qualification des commerçants. Toutefois, actuellement, des nuances sont perceptibles au niveau des stations thermales qui conservent une avance moyenne de 15 % de bénéfices touristiques par rapport aux autres, proportions encore augmentées si elles pratiquent les sports d'hiver. Autre élément de différenciation la présence de commerces anomaux : en deçà de 20 %, le tertiaire y est moins représenté et l'âge des commerçants plus élevé. Il est aisé de saisir que la plus forte industrialisation de l'Allemagne rhénane en regard de celles de la France et du Royaume-Uni dans des milieux comparables de moyenne montagne, favorise la première au plan du nombre, de la variété des commerces, ainsi que de la qualification de leurs agents. Les dernières années ont vu s'amorcer une évolution génératrice de différenciation par l'entrée en jeu des "unités de voisinage", regroupant plusieurs communes. Des activités nécessaires et complémentaires sont ainsi gérées collectivement et la "communauté touristique" s'efforce plus particulièrement de mieux mettre en valeur le patrimoine d'ensemble, de rentabiliser les équipements et de diminuer les charges propres à chaque commune. Le résultat est éloquent par comparaison avec les communes isolées : 10 % du commerce fait plus de 0 % du chiffre d'affaires grâce au tourisme; contre 50 %. Enfin, la situation présente se caractérise par une remise en question de la croissance économique (écologie), une plus grande instabilité des commerçants (45 % de renouvellement contre 15 % auparavant), surtout des titulaires de commerces anomaux. De là peut se dégager une nouvelle stratification socio-économique les divers types de commerçants risquent de manquer de cohésion.

Les Alpes françaises offrent un terrain propice à l'examen des relations tourisme-commerce grâce à la variété des situations depuis un siècle d'accueil de la villégiature.

L'étude de B. BARBIER, Commerce et services dans une station de ski : l'exemple de Vars, nous propose la renaissance d'une commune grâce au tourisme (secteur tertiaire 85 % en 1975 contre 13 % en 1950). La particularité de la commune est la dispersion entre le chef lieu Sainte Marie, deux hameaux et le nouvel habitat Ries Claux, inexistant en 1962 mais regroupant en 1975 la moitié des habitants permanents et les 3/4 des capacités d'accueil. Depuis 1962, début de la saison de ski, l'évolution de la commune dégage les points essentiels suivants : les activités commerciales liées à la pratique du ski ont précédé les rares commerces banaux ; des trois noyaux originels, seul Sainte Marie s'est adapté en se spécialisant dans l'accueil mais les commerces sont peu représentés; enfin les Claux ont un fort pouvoir attractif sur de nombreux commerces regroupés en deux centres. La prépondérance de la fonction touristique s'affirme avec 78 7 de commerces à vocation saisonnière, essentiellement concentrée aux Claux. Une distinction s'établit aussi au niveau des circuits commerciaux : les produits périssables proviennent de la proche région où se ravitaillent seulement les anciens hameaux alors que les Claux se fournissent ailleurs (vêtements et matériel de ski), ainsi leur rôle régional est négligeable. La moitié des propriétaires et gérants sont indigènes sont spécialisés dans la restauration-hôtellerie.

Les autres sont originaires surtout de Paris, de Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur ; de ces régions proviennent 65 % des employés, saisonniers pour la plupart. Si un problème de rééquilibrage entre les divers noyaux de la commune est nécessaire, en revanche l'adaptation des Varsins de souche au tourisme est acquise : seulement 9 % des ménages indigènes vivent uniquement de la terre.

Dans Tourisme et commerce en milieu rural montagnard : le Haut Pays des Alpes-Maritimes. J.M. LAURENTI analyse les conditions particulières de cette région appauvrie depuis un siècle par la dépopulation. L'hôtellerie y est contrastée selon que l'on examine les stations de ski ou les villages traditionnels. Dans les stations, tant par l'origine de son ravitaillement que par celle de son personnel, elle est tournée vers la Côte. Par contre la restauration tire avantage des Azuréens qui recherchent la nature et les spécialités locales. Les résidences secondaires, avec un chiffre de 12178 (sans les stations), ont tendance au "mitage". En outre, gîtes ruraux, locations, camping-caravaning etc... offrent au commerce une clientèle supplémentaire : plus de la moitié des commerces sont consacrés à l'accueil et aux loisirs et ainsi sont, en partie, récents. Toutefois les centres commerciaux actifs se limitent à 6. L'arrière pays de la Côte d'Azur est en fait dépendant du Littoral qui l'anime en *fin* de semaine et en saisons hivernale et estivale.

J. MIEGE dans commerce et tourisme en Maurienne et Tarentaise fournit une riche documentation sur l'évolution du commerce et de l'impact du tourisme dans ces deux vallées où l'élevage, l'industrie fondée sur la houille blanche et diverses formes du tertiaire créent des éléments contrastés. Retenons en particulier le rôle récent des stations de montagne axées sur le loisir : 71 % des commerces s'y consacrent, les 3/14 des hôtels s'y trouvent et 61 % des "commerces du bien vivre". La répartition des commerces et services selon les milieux géographiques confirme le rôle moteur des stations avec 47,3 % du total contre 30 % aux villes, 13,7 % aux villages et 9 % aux autres centres. La vocation industrielle de la Maurienne s'illustre par la concentration des 2/3 des commerces en basse altitude mais *la* Tarentaise présente la figure inverse. En terme de clientèle l'impact du tourisme économique est évident 10 commerces pour 105 habitants permanents dans les stations contre 355 dans *les* villes, 548 dans les centres industriels et 726 dans les villages.

Toujours de J. MIEGE, Le rôle du tourisme dans la mise en place et le fonctionnement des infrastructures commerciales, expose une large gamme de modèles. Dans les Savoies, la typologie des commerces dépend du mode d'occupations saisonnières, de l'étendue, de la nature du séjour et de l'intégration des commerces dans la cité au fil des phases de croissance urbaine influencées par le tourisme. Les anciennes stations comme Aix les Bains conservent un large secteur consacré à l'accueil et aux commerces de luxe, soit 1/3 de l'ensemble d'Annecy, animée également par le tourisme mais aussi par l'administration et l'industrie connaît une grande variété de commerces : sur 1203 magasins 541 dépendent du tourisme. Dans une autre partie, *De la ville à l'avenue*, s'offre un choix d'exemples. Ainsi à Nice, les activités commerciales nécessaires à une grande ville et celles imputables au tourisme s'ajoutent, en donnant une priorité aux secteurs du Centre, du Port-Vieille Ville, de l'ouest qui n'ont pourtant que le tiers de la population mais regroupent les 2/3 des commerces, en grande partie dépendants du tourisme. Le même phénomène avec une accentuation vers le luxe caractérise Cannes entre rue d'Antibes et Croisette. Par contre, Saint-Tropez, traité également par L. ROGNANT (*l'aire de Saint-Tropez : approche d'un modèle de système spatial touristique*) est l'exemple classique d'une station hypertrophiée l'été qui, certes, voit les commerces permanents en tirer grand avantage, mais qui connaît aussi la prolifération de

commerces saisonniers, en particulier ceux consacrés à la mode, ô combien dynamique en ce lieu ! Avec la dernière série *Les créations ponctuelles* est examiné l'impact touristique d'une part dans les vieux centres touristiques comme Venise ou Pise, de l'autre dans les centres de patrimoine religieux (Lourdes) ou national (Colombey les deux Eglises). Là le tourisme de masse entraîne la prolifération de boutiques de souvenirs. Enfin sont considérées les artères à piétons : Nice avec ses rues Masséna-de France, qui concentrent les commerces de luxe et la restauration, ou encore l'avenue des Champs Elysées où s'exprime le mieux la société de consommation : bars et restaurants, halls des marques de voitures... et galeries commerçantes. Cette intégration s'accroît au Centre International de Paris ou au Forum des Halles.

Le tourisme qui modèle de plus en plus la nature est également un puissant agent de transformation du commerce des cités et ainsi un élément dynamique de l'économie.

Bernard VIEVILLE